ADMINISTRATION
RÉDACTION — PUBLICITÉ — IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ÉTIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, rue Richelieu. Téléphone Richelieu 39-58
LYON, 28, quai Augagneur. Tél. Moncey 86-19
ROANNE, 14, cours de la République. Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil. Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Bailler. Téléphone 3-98
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc. Téléphone 9-94
VICHY, 11, rue Saint-Dominique. Téléphone 32-25
La publicité est également reçue à l'Agence Havas à Paris et dans toutes ses succursales.

La Tribune REPUBLICAINE

194[illegible] Année - N° 30

50 Centimes

MARDI 30 JANVIER
LUNE : Pl. le 24 ; D. Q. le 31.
Heure normale
SOLEIL : L. 7 h. 27 ; C. 16 h. 42
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux : Lyon 54-45

Communiqué officiel N° 295
DU 31 JANVIER (matin)

Rien à signaler.

Un coup de main allemand à l'ouest des Vosges a été repoussé sans difficulté

La corvée de bois : Les arbres sont enchaînés pour être traînés par un cheval. (Photo N. Y. T., visa 43.375.)

Paris, 29 janvier.

Dans la région du front, la température s'est remarquablement adoucie et la neige a fait place à une pluie très fine.

Aucune visibilité.

Aussi, l'activité de l'aviation fut-elle complètement nulle.

Par contre, l'adoucissement de la température et la brume épaisse étaient particulièrement favorables à une reprise des opérations terrestres.

Les patrouilles ont recommencé, ainsi que leurs reconnaissances, dans les formes habituelles.

Un seul incident est digne de mention : Un peu à l'ouest des Vosges, un coup de main allemand contre un petit poste français a mis en ligne une vingtaine d'hommes sans tir préparatoire d'artillerie, ni préparation d'aucune sorte.

Les Allemands ont été repoussés sans difficulté, avec quelques pertes.

On signale ailleurs des tirsassez nourris d'une casemate à l'autre et par-dessus le Rhin, sans que ces tirs aient une signification précise.

UNE ALERTE AÉRIENNE sur la côte nord-est de l'Angleterre

Londres, 29 janvier.

On annonce au ministère de l'Air que des avions ennemis ont été aperçus au large de la côte nord-est, ce matin, peu après neuf heures.

L'alerte aérienne a été donnée dans plusieurs régions ; le signal, danger passé, a été donné environ une heure plus tard.

Un certain nombre d'avions de chasse de la Royal Air Force ont pris l'air et les canons anti-aériens ont ouvert le feu dans la région de la Tyne.

Aucun avion ennemi n'a franchi la côte.

Peu avant l'alerte donnée ce matin, sur la côte du Yorkshire, des explosions ont été entendues au large d'une plage du nord de ce comté.

Dans l'une des villes de la côte nord-est de l'Angleterre où l'alerte a été donnée ce matin, les autobus et tramways ont continué à circuler.

Les habitants d'une plage de la côte du Yorkshire ont entendu le bruit des moteurs d'avions qui semblaient se trouver à une grande distance.

On rapporte d'une ville du Yorkshire que des observateurs ont aperçu un certain nombre de bombardiers que l'on suppose avoir été des appareils ennemis, survoler la côte est. Le signal, danger passé, a maintenant été donné dans un certain nombre de villes de la région.

La D.C.A. est entrée en action

C'est lorsqu'un avion allemand que l'on croit être un bombardier, passa en se dirigeant vers le nord, que les batteries anti-aériennes entrèrent en action.

Peu après, l'alerte fut donnée en plusieurs endroits. L'appareil allemand volait assez haut et disparut finalement dans les nuages au-dessus de la mer.

On put voir distinctement la fumée des obus de la D. C. A. éclatant dans le ciel, puis, les avions de chasse britanniques repoussant l'ennemi loin de la côte. Quelques instants après, on entendit le crépitement de mitrailleuses. Le signal de fin d'alerte retentit au bout d'une demi-heure.

La grande portée de l'accord commercial anglo-grec

Londres, 29 janvier.

Le rédacteur diplomatique du *Times* se dit en mesure de donner certaines précisions sur l'accord commercial anglo-grec qui vient d'être conclu et qui constitue, dit-il, un succès des alliés dans la guerre économique.

Les détails complets de cet accord ne sont pas publiés en raison de l'état de guerre. Mais il apparaît qu'après trois ans de stagnation dans ces relations, les deux pays ont accepté de régler l'ancienne dette grecque sur une base de 43 %. Ce règlement doit permettre au commerce anglo-grec de se développer considérablement, l'Angleterre achètera plus de produits grecs, notamment du tabac, qui, autrement, pourraient aller en Allemagne. L'accord renforce considérablement le front économique des alliés dans le sud-est de l'Europe et complète l'accord avec la Turquie.

Manœuvres de l'armée hollandaise

Tels des Arabes guettant dans le sable, les soldats hollandais, vêtus de leur blanche cape, sont prêts à l'attaque... dans la neige. (Photo N. Y. T., visa 44.721.)

M. Ciano aurait proposé à la Conférence japonaise DE BUDAPEST la reconstitution d'un bloc antikomintern à l'exclusion de l'Allemagne

Tokio, 29 janvier.

« L'Asahi » publie une dépêche de Budapest annonçant que la formation d'un nouveau bloc antikomintern excluant l'Allemagne aurait été proposée par le comte Ciano à M. Amau, ambassadeur du Japon à Rome, au cours d'un important entretien qu'ils auraient eu avant l'ouverture de la conférence des ambassadeurs japonais.

Les ministres nippons à la recherche d'une solution

Londres, 29 janvier.

Selon M. Ward Price, actuellement à Budapest, la conférence d'ambassadeurs et de ministres japonais, qui se tient en cette ville, s'efforcerait de trouver les moyens de « rapiécer » le pacte antikomintern, déchiré par la trahison de l'Allemagne envers ses partenaires.

On croit que ces diplomates délibèrent sur les suggestions à formuler à leur gouvernement en vue de prêter assistance à l'Italie et à la Hongrie dans le cas où les Soviets tenteraient d'étendre leur influence dans les Balkans, soit par la force, soit par l'intimidation.

AU COURS D'UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER le président du Conseil yougoslave a été blessé au visage

Le ministre des Finances a été atteint au bras

Belgrade, 29 janvier.

Au cours d'un accident de chemin de fer qui s'est produit hier, non loin de Rouma, le président du Conseil, M. Draguioha Tsvetskovitch, a été légèrement blessé au visage.

Le ministre des Finances, M. Juraj Choutey, a été blessé au bras.

Le ministre sans portefeuille, M. Konstantinovitch qui se trouvait également dans le rapide qui est entré en collision avec un train de marchandises, est indemne.

Les membres du gouvernement ont pu continuer leur voyage au bout d'une heure environ et sont arrivés dans la nuit même à Belgrade.

Une mine a fait explosion sur la côte nord-est de l'Angleterre

Londres, 29 janvier.

Une mine a fait explosion ce matin sur la plage d'une ville de la côte du Sud-Est, causant une brèche dans une digue nouvellement construite.

En outre, par suite de la déflagration, des centaines de vitres ont été brisées. Un peu plus tard, on aperçut une autre mine flottant tout près de la côte.

Miss Unity sera opérée prochainement

Londres, 29 janvier.

Miss Unity Witford qui a, au début de la semaine dernière, quitté le domicile de son père, pour entrer dans une clinique d'Oxford y est actuellement soignée par un des plus brillants experts des maladies du cerveau.

On croit savoir qu'elle a été examinée aux rayons X, mais qu'elle ne pourra subir une opération avant que sa santé générale ne se soit améliorée.

Bien que son état soit très grave, on déclare cependant à la clinique que tout va bien.

On apprend, ce matin, que l'état de miss Unity Mitford, qui, comme on sait, se trouve dans une clinique d'Oxford, où elle doit prochainement être opérée, s'améliore de façon satisfaisante.

Le bilan de la révolte de Rangoon

Rangoon, 29 janvier.

Le bilan des victimes des émeutes qui ont lieu samedi dernier, est maintenant de 6 tués, 29 personnes sont toujours en traitement à l'hôpital.

La police a procédé à de nouvelles arrestations, qui comprennent les rédacteurs en chef de plusieurs journaux locaux indiens.

Les Russes vont tenter un suprême effort contre la Finlande

Vorochilov et 600.000 hommes seraient arrivés à la frontière finlandaise

Des soldats volontaires suédois en exercice quelque part sur le front de Finlande. (Photo Keystone, visa 44.834.)

Colonne de tanks et de petits canons soviétiques, capturés par les Finlandais à Raatevaara, près de Suomossalmi. (Photo N. Y. T., visa 44.740.)

Lugano, 29 janvier.

L'*Italia* apprend d'Helsinki que d'importants renforts en hommes et en matériel continuent à affluer de toute part, venant de Russie. Les forces soviétiques s'élèveraient à environ 600.000 hommes.

L'arrivée sur le front du maréchal Vorochilov, ancien maréchal-ferrant, accompagné du général Schiaposnikov et du commissaire Meklis, chef de l'organisation politique de l'armée, semble indiquer que des événements importants sont en voie de préparation.

« De toute façon, dit le journal, les Finlandais se préparent à résister et à faire face à n'importe quelle tentative russe. Ils conservent une pleine confiance dans leurs forces, dans l'activité de leurs chefs et dans la sainteté de leur cause. Aujourd'hui, comme aux premiers jours de cette lutte épique, ils demeurent certains de chasser l'envahisseur. »

Deux alertes à Helsinki

Helsinki, 29 janvier.

Deux alertes ont eu lieu ce matin à Helsinki, la première de 9 h. 50 à 10 h. 50, et la seconde de 11 h. 35 à 11 h. 50.

On a constaté la présence d'aucun avion, mais on a entendu seulement quelques tirs de mitrailleuses.

L'aide britannique à la Finlande est de plus en plus efficace

Londres, 29 janvier.

Le rédacteur diplomatique du Sunday Times *écrit, au sujet de l'aide à la Finlande :*

Cette aide devient de jour en jour plus considérable. A l'exemple des voisins de la Finlande et afin d'éviter des difficultés inutiles, la Grande-Bretagne ne révèle aucun détail sur l'assistance qu'elle porte aux Finlandais.

On ne cache d'ailleurs nullement que cette aide est très considérable.

L'impression se répand néanmoins, de plus en plus, que c'est d'urgence qu'il faut aider la Finlande et il serait déplorable que des délais soient nécessaires par suite d'un excès de prudence dans l'attitude de certains Etats scandinaves et que des dispositions efficaces soient compromises pour la même raison.

On a généralement remarqué que le mouvement, parmi les populations scandinaves tendant à aller jusqu'à l'extrême limite dans l'octroi de toute aide possible aux Finlandais a eu son origine dans les classes dites populaires, alors que les gouvernements se montraient hésitants, le public les invitant vivement à agir.

Les milieux scandinaves informés indiquent que la mesure de l'aide apportée, de différentes façons est réconfortante.

Une déclaration d'un parlementaire finlandais

Stockholm, 29 janvier.

Un parlementaire finlandais, le docteur C. O. Frietsch, a déclaré à la presse que la disproportion numérique qui existe entre les troupes finlandaises et les troupes russes sur le front est évidemment très considérable, mais inférieure à ce qu'on croit communément.

Cependant, tandis que les Russes peuvent toujours remplacer leurs effectifs et mettre sans cesse en ligne des troupes fraîches, les Finlandais combattent jours et nuits sans trêve ni repos. Il ne suffit pas d'avoir quelques milliers d'hommes en plus, a déclaré le Dr Frietsch, les volontaires ne sauraient répondre aux exigences que pose le problème du matériel humain.

Le parlementaire finlandais déclara ensuite que son pays avait un pressant besoin de pièces de D. C. A. et d'avions de chasse et de bombardement. Des appareils de ces deux catégories sont absolument indispensables.

Si, a ajouté le Dr Frietsch, les Finlandais perdaient cette guerre, la Finlande ne deviendrait pas seulement une partie intégrante de la Russie, mais un pays sans habitants. Les Soviets y appliqueraient, en effet, les mêmes méthodes barbares qu'en Carélie russe dont la population finlandaise a été disséminée dans tout le territoire russe. La Finlande, en revanche, serait en partie repeuplée par des citoyens soviétiques.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 29 janvier.

Il n'y a pas plus de soixante ans que le premier wagon-restaurant a été mis en service en Angleterre sur le « Great Northern Railway ». On vient de célébrer cet anniversaire, mais on y a mis beaucoup de discrétion, car il est apparu aux dirigeants de la vieille compagnie que le wagon-restaurant n'était pas d'un usage assez populaire pour que la date de sa création fut rappelée avec de grandes manifestations d'allégresse par les hautes personnalités d'une démocratie.

On ne peut pas dire cependant qu'au début les voyageurs fortunés qui purent entrer dans la voiture-restaurant y étaient trop bien traités. A peine dix-neuf personnes munies d'un ticket de première classe pouvaient y prendre place sur de rugueuses banquettes de bois, et elles étaient éclairées par des lampes à huile dont le liquide dégouttait souvent dans les plats qu'on apportait.

Le personnel, peu exercé encore à présenter les victuailles, à découper, à aller d'une table à l'autre sans trébucher malgré la vitesse et les chaos du train, provoquait de petits incidents comiques qui divertissaient la clientèle et lui faisait oublier l'inconfort du lieu.

Mais si rudimentaire que fût l'installation du « dining-car », si négligée que fût sa cuisine, il n'en constituait pas moins une nouveauté qui obtint, auprès du public restreint qui pouvait s'offrir ce plaisir coûteux, un succès considérable.

Lorsque le voyage était trop court pour justifier la nécessité de prendre un repas en route, on se faisait servir du thé et des toasts, ou une collation, voire des boissons diverses et même des alcools. Bientôt, il y eut bien plus de voyageurs assoiffés qu'affamés et l'on dut ajouter un wagon-bar à chaque train. C'est à partir de cette époque que les usagers perdirent l'habitude d'évaluer en « milles » les distances sur voies ferrées. Le baigneur qui allait de Londres à Brighton, au mois d'août, savait que la moyenne du temps pour accomplir la course était de quatre wisky, et le jour qu'il en absorbait six, il disait flegmatiquement : « Le train a marché bien lentement. »

Aujourd'hui, il y a des wagons-restaurants partout. Ce n'est peut-être pas en France que roulent les plus luxueux et les plus vastes, mais sur nos réseaux les voyageurs peuvent compter de n'y pas trop mal manger. Etant donné le prix du couvert, cette assurance en vaut bien une autre.

Jacques CHOLET.

Les journalistes français au cours de leur voyage en Angleterre ont pu constater le prodigieux effort de la Grande-Bretagne

Londres, 29 janvier.

Les correspondants de guerre français accrédités auprès du G. Q. G. du corps expéditionnaire britannique ont poursuivi, toute la semaine, leur voyage autour de l'Angleterre.

Ils ont, tour à tour, inspecté les centres d'entraînement militaire, les bases navales et aériennes, les usines de guerre et, partout, ils ont été profondémnt impressionnés par l'activité déployée dans tous les domaines par l'Angleterre. Ils ont pu se rendre compte que l'effort anglais n'est pas limité à la défensive et qu'il s'applique essentiellement à développer les mouvements offensifs de l'Empire.

Le premier jour du voyage a été consacré à une visite au War où un général de l'état-major impérial a expliqué dans les détails la double méthode de recrutement par la voie des enrôlements volontaires et de la conscription. Les trois classes enrôlées depuis juin, octobre et décembre ont déjà fourni six cent vingt mille hommes, celle qui va être enrôlée et qui comporte tous les hommes de 23 ans et ceux qui ont atteint l'âge de 20 ans en décembre 1939, fournira deux cent mille hommes de plus, à la fin de mars, un million deux cent mille hommes seront sous les armes et à la fin de 1940, deux millions cinq cent mille hommes

Les journalistes français ont visité, en détail, un centre d'entraînement d'infanterie et se sont rendus, ensuite, à une des principales écoles d'entraînement de chars d'assaut d'où chaque mois sort un nombre important d'officiers. L'Angleterre dispose, dès maintenant, d'équipages soigneusement entraînés et d'un matériel de types très divers.

Les correspondants ont visité, le lendemain, la fameuse école militaire de Shandhurst, le St-Cyr anglais, où, en temps de guerre, se poursuit l'entraînement des élèves officiers. Ils se sont, ensuite, rendus au camp où est installée la première division canadienne, composée, uniquement, de volontaires. Ils ont pu admirer l'allure splendide de ces troupes d'élite où les éléments canadiens français sont très importants.

On sait que la deuxième division canadienne va traverser, prochainement, l'Atlantique et qu'une troisième division va être mise sur pied.

Le surlendemain, c'est une des écoles à feu d'unités motorisées qui a été inspectée en détail. Les méthodes d'entraînement, extrêmement ingénieuses et économiques ont frappé les visiteurs qui, ensuite, ont inspecté une des innombrables usines de guerre britanniques. Dans cet antre de Vulcain, où l'on fait à la douzaine des canons de tous calibres, depuis les légers anti-chars, jusqu'aux lourdes pièces de marine et à leurs abris blindés, dont la fabrication comporte trente opérations diverses et nécessite l'ajustement de 2.500 pièces, le génie d'adaption du peuple anglais s'est manifesté là de la façon la plus éclatante. Pendant le mois de décembre, la création de 20 nouvelles usines de guerre a été approuvée. Des crédits de 45 millions de livres ont été accordés à cet effet. Depuis le début de la guerre, 300 usines ont été créées ou transformées et la production des canons a augmenté, suivant les calibres, dans des proportions de 50 à 400

Les correspondants de guerre ont visité une des nombreuses écoles d'application où se poursuit l'entraînement des aviateurs anglais. Si parfaite est la méthode employée, si minutieuses les précautions prises, qu'en huit mois on n'a eu à déplorer qu'un seul accident mortel, alors que les méthodes brutales, imposées aux instructeurs allemands par le général Udet, ont coûté la vie à de nombreux élèves. Vols en formation, vols de nuit, navigation, sont enseignés aux pilotes anglais avec un esprit de méthode admirable, l'âge des pilotes varie de 19 à 26 ans au maximum.

Les visiteurs français ont été reçus enfin dans une des bases navales, les plus importantes de la côte est de l'Angleterre. Ils ont été accueillis, tour à tour, à bord d'un contre-torpilleur, d'un sous-marin, d'un chalutier dragueur de mines, d'un navire pôt de sous-marins, d'une vedette lance-torpilles. Ils ont pu apprécier le simple et magnifique courage des équipages et des officiers qui s'acquittent obscurément d'une tâche héroïque et périlleuse. Mais il est permis dire que la mine magnétique allemande, à laquelle sont imputables la plupart des premières pertes infligées aux tonnages alliés, est désormais rendue inefficace.

Aujourd'hui, les journalistes français seront reçus par le docteur Burgin, ministre du Ravitaillement, et par sir John Reith, ministre de l'Information, ainsi que par le général Lelong, chef de la mission militaire française

Les obsèques de M. Bouglé ont été célébrées, hier, à Paris

Paris, 29 janvier.

Les obsèques de M. Célestin Bouglé, directeur de l'Ecole Normale Supérieure, décédé mercredi dernier, à 70 ans, ont été célébrées, ce matin, rue d'Ulm, à l'école, devant une nombreuse assistance où l'on remarquait toutes les notabilités du monde intellectuel présentes à Paris.

Une chapelle ardente avait été dressée dans le grand vestibule de l'école et le catafalque disparaissait sous les fleurs envoyées par ses amis et par ses admirateurs.

Des discours évoquant la vie et l'œuvre du disparu ont été prononcés par M. Bruhat, au nom de l'Ecole Normale Supérieure ; par M. Emile Borel, au nom de l'Association Amicale des Anciens Elèves ; par M. Délage, au nom de la Société des Amis de l'Ecole ; le président de cette société, M. François Poncet, retenu à Rome, par les devoirs de sa charge, avait envoyé un émouvant témoignage dont lecture a été donnée. Puis, M. Cuzin parla au nom des élèves de l'Ecole ; M. Cavaillès, au nom des anciens élèves de M. Bouglé ; M. Brunschvigg, au nom de ses collègues ; M. Vendryes, au nom de la Faculté des Lettres ; M. Roussy, au nom de l'Université de Paris.

En même temps, M. Roussy a apporté l'hommage de M. Delbos, en mission à Londres.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Vaz-André (Côtes-du-Nord), où reposent déjà les poètes Jean Richepin et Raoul Ponchon. (M. Bouglé était originaire de St-Brieuc).

Plusieurs individus condamnés pour espionnage

Paris, 29 janvier.

Le ministère de la Défense nationale communique :

Dans sa séance du 9 janvier 1940, le tribunal militaire de la 15e région a condamné pour espionnage les nommés François Cornillon à la peine de 15 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour ; Marius Robini, à 8 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour ; Antoine Ré, à 5 ans de travaux forcés et 5 ans d'interdiction de séjour ; Jacintore, à 20 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour.

Le tribunal militaire permanent de Châlons-sur-Marne, dans sa séance du 16 janvier 1940 a, d'autre part, condamné par contumace le nommé Arthur Klem à la peine de mort pour espionnage.

MADRID SOUS LA NEIGE

C'est un fait qui ne s'était pas produit depuis 8 ans. (Photo N. Y. T., visa 44.816.)

NEVERS ET LA RÉGION

LE MYSTÈRE HITLÉRIEN

De la lecture de *Mein Kampf* du livre *Hitler m'a dit...*, it par le docteur Rauschg, ex-confident du Führer, ressort nettement qu'Hitler st ni un idéaliste, ni un faique, mais un sujet relevant a psychiâtrie, qui, par saces, entre en transe, dédousa personnalité et devient si l'incarnation du vieil es- sanguinaire de la Germa-

n'est mû par aucune idéoe, par aucun fanatisme squ'il s'est fait tout d'abord champion de la croisade anommitern contre ceux qu'il alifiait des termes les plus s, pour attirer dans son ore, le Japon, l'Italie, l'Espae et si possible la Granderetagne, afin d'anéantir l'enemi numéro 1 : la France.

Au printemps de 1934, alors que la croisade antikommintern attait son plein, il disait à on ami Rauschning les paros qu'on ne saurait méditer vec trop d'attention, ni reteir avec trop de soin : *Il existe entre nous, nazis, et les bolchevistes, plus de points communs que de divergences..., c'est pourquoi j'ai donné l'ordre d'accepter immédiatement dans e parti tous les ex-communistes. Les petits bourgeois social-démocrates et les bonzes des syndicats ne pourront jamais devenir de véritables nazis : les bolchevistes toujours...*

Sans doute Hitler a reculé jusqu'en 1939 pour faire le saut, après avoir conclu avec Mussolini un pacte qu'il croyait d'acier, mais il n'en reste pas moins que depuis le printemps de 1934, il était déterminé à aller jusqu'à l'accord germano-soviétique : *Peut-être, disait-il à cette époque, ne pourrai-je pas éviter l'alliance avec la Russie. Mais je garde cette possibilité comme mon dernier atout. Ce coup de poker sera peut-être l'acte décisif de ma vie.*

De telles conceptions révèlent surabondamment que cet individu ne s'inquiétait d'aucune considération doctrinale pour arriver à ses fins, que tous les moyens lui étaient bons et que les reniements ne l'embarassaient point si les pactes, mêmes d'acier, conclus antérieurement, contrecarraient son rêve d'hégémonie allemande sur le monde.

Mussolini est italien, élève du socialiste français Lagardelle, par conséquent homme averti et éduqué. Il n'a point tardé à voir clair dans le jeu de Hitler. Son pacte avec le Führer n'est qu'un pacte de dépit, un pacte hors nature, conclu dans le ressentiment et déjà presque un chiffon de papier. Staline, au contraire, est tombé dans le panneau hitlérien et semble y rester pieds et poings liés, malgré ses roueries asiatiques, parce que nous sommes convaincus que si le Reich était victorieux, il ne ferait qu'une bouchée de la misérable armée des Soviets et accomplirait facilement ses buts de guerre en Europe.

En somme *Mein Kampf* et le livre du docteur Rauschning ne font que rééditer l'éternelle lutte de la Germanie contre la liberté.

Tacite, déjà, en l'an 100, observait que *les Gaulois combattaient pour la liberté, les Germains, eux, combattaient pour le pilage.*

Une fois de plus, nous combattons pour la démocratie et pour la liberté, parce que la politique démocratique a besoin d'un climat libéral.

Quand les fondements même de notre société, de cette société issue de la Révolution française, édifiée avec les sacrifices de nos ancêtres sont en jeu, il ne saurait y avoir de dissensions intestines, de luttes de clans ou des personnes. Nous ne méconnaissons pas que ce sont souvent les meilleurs des nôtres, qui sont les victimes de cette union, mais nous savons aussi que les disciples de la Révolution française doivent donner l'exemple du plus grand libéralisme et se rappeler en tout temps l'admirable enseignement du grand Danton : « *Faisons la guerre aux tyrans, mais ne la faisons pas à nous-mêmes... Battons l'ennemi et ensuite nous nous disputerons... Etouffons nos divisions, pas de baisers partiels, les antipathies particulières sont indestructibles, mais il y va de notre salut, faisons le serment de nous défendre contre notre plus cruel ennemi. Toutes nos altercations tuent-elles un Prussien ?* ».

Paroles mémorables que tout Français digne de ce nom doit avoir constamment présentes à son esprit en ce moment.

Docteur FIE,
Député de la Nièvre.

CAMBRIOLAGE

Dampierre-en-Burly (Loiret), 29 janvier.

Les époux Supplisson, demeurant à La Calmerie, avaient quitté leur domicile pour aller passer quelques jours chez leur belle-fille, au hameau des Tailles.

A leur retour, ils s'aperçurent que des malfaiteurs s'étaient introduits dans leur logement à l'aide d'une fausse-clef. Les portes d'une armoire ont été fracturées. Trois draps ont été emportés, ainsi qu'une certaine quantité de victuailles, le tout d'une valeur de 360 francs environ. Des soupçons sont portés sur certaines personnes et la gendarmerie enquête.

Une bonne œuvre
Une belle manifestation

LA FÊTE des enfants réfugiés

M. Luca, préfet de la Nièvre, président de l'Ouvroir départemental, dont les Nivernais ont pu apprécier dans de nombreuses circonstances les sentiments généreux, poursuit sa noble mission de bienfaiteur, de dispensateur de réconfort et d'espoir.

Dimanche dernier, c'est aux enfants réfugiés, à ceux dont la plupart n'ont actuellement ni papa, ni maman, qu'il a apporté toute sa sollicitude.

En leur honneur et à leur profit, M. Luca avait organisé une manifestation au Théâtre Municipal de Nevers.

La municipalité de Nevers, M. Jean Locquin, premier adjoint ; M. l'inspecteur d'Académie avaient apporté l'appui de leur bienveillant concours ainsi que d'excellents artistes.

Toutes les bonnes volontés, tous les beaux gestes de solidarité qui se manifestèrent contribuèrent au succès de cette fête de bienfaisance qui était honorée de la présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Ce furent trois bonnes heures passées dans une atmosphère de saine gaîté où la satisfaction brilla d'un très vif éclat.

Les pauvres petits réfugiés, en particulier, savourèrent ces heures inoubliables pour eux.

Quand ils entrèrent dans la salle de spectacle, leur visage apparaissait embrumé de tristesse, mais ils ne tardèrent pas à puiser dans cette source du bien un doux réconfort.

Leurs yeux s'illuminèrent, leurs petites joues se colorèrent et, sous l'action bienfaisante des rayons de joie, le bon rire s'épanouit...

Le théâtre Guignol fait toujours le bonheur des enfants. L'impresario Meyer, toujours dévoué pour les bonnes œuvres, procura vingt bonnes minutes de distraction.

Le baryton Maxime Thomas nous interpréta deux belles chansons qui lui valurent un certain succès.

Michaud, un fin diseur, nous récita de belles poésies et quelques bonnes fables, qui furent très appréciées du public. M. Tréma et Mlle Virgule, de Billaud, furent... ponctués magistralement.

Gracieuse comme une petite fleur qui vient d'éclore, légère comme un papillon, Kristiane Luca fut à hauteur de sa réputation de danseuse et de future étoile. Dans ses costumes d'italienne, du petit turco et du papillon, elle était ravissante. Le public fut réellement charmé et ne ménagea pas à la gentille petite artiste ses applaudissements.

Le violoniste Beccara interpréta brillamment quelques morceaux choisis.

Stravinsky se montra, au piano, le grand artiste que les Nivernais connaissent. Avec virtuosité, il sut traduire d'une façon parfaite des œuvres des grands maîtres.

Les bravos enthousiastes qui saluèrent sa présence sur la scène furent un hommage rendu à son grand talent.

Le clou de la soirée fut, sans conteste, le Marseillais Maffre, comique de premier ordre et parfait imitateur. Cet artiste ne se contenta pas de dérider les visages soucieux, il fait pleurer de rire !

Au cours de l'entr'acte, une distribution de jouets et gâteaux, que présidait Mme Luca, fit beaucoup d'heureux.

Pour conclure, répétons que ce fut une fête agréable où petits et grands trouvèrent un bon divertissement.

Une très bonne action, avec beaucoup de satisfaction...

Que M. le préfet, l'organisateur, et ses dévoués collaborateurs en soient complimentés et remerciés.

F. P.

La question des nomades

Depuis la mobilisation générale, le faubourg de Mouësse est littéralement envahi par des tribus de nomades, les unes d'origine étrangère (vulgairement appelées « romanichels »), les autres françaises qui exercent la profession de forains.

Il est à peine besoin de souligner les inconvénients que comporte la présence de cette population bruyante, insolente et malpropre dans le quartier où elle s'est établie, comme en pays conquis.

Sous prétexte que ces nomades indésirables sont refoulés de commune en commune par les autorités locales, c'est la ville de Nevers qui est obligée de les recevoir.

Mais les habitants commencent à en avoir assez.

La sécurité, la tranquillité et l'hygiène publiques exigent que des mesures sévères soient prises sans parler pour mettre un terme aux exploits de ces « réfugiés » d'un genre spécial.

Des plaintes journalières parviennent à la mairie, au commissariat de police, à la gendarmerie et à la préfecture. La plupart sont justifiées et nous espérons que la sûreté nationale n'hésitera pas plus longtemps à nous débarrasser de ces encombrants voisins.

Nous croyons savoir que les autorités locales sont décidées à agir vigoureusement contre le sans-gêne intolérable de cette garnison suspecte qui terrorise la paisible population de nos faubourgs.

UN DÉSESPÉRÉ

St-Benoît-sur-Loire (Loiret), 29 janvier.

M. Arthur Duclous, journalier, vivait seul au lieu dit « La Cas-Rouge ».

Depuis un certain temps, cet homme, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales, était devenu impotent et ne pouvait plus travailler.

Bien que n'ayant jamais manifesté l'intention de se donner la mort, il fut découvert pendu dans une étable contiguë à son logement.

Arthur Duclous était né au milieu, le 6 juillet 1889.

Le communiqué d'il y a 25 ans

La journée du 28 n'a été marquée que par des actions locales qui nous ont été favorables.

En Belgique, dans la région de Nieuport, notre infanterie a pris pied dans la grande dune.

Un avion allemand a été abattu par nos canons.

Dans les secteurs d'Ypres, de Lens et d'Arras, combats d'artillerie, parfois assez violents.

Entre Reims et l'Argonne, combats d'artillerie peu intenses.

Journée calme sur les Hauts de Meuse et en Wœvre.

Dans les Vosges, combats d'artillerie.

Abonnements spéciaux

Pour permettre aux lecteurs de « La Tribune » aux Armées de continuer dans leur Secteur la lecture de leur journal, nous leur consentons un abonnement de
3 MOIS POUR 25 FRANCS
(Compte ch. post. Lyon, 54-45)

Un drame passionnel à Billy-sur-Oisy

Un jeune homme abat d'un coup de pistolet une jeune fille de dix-huit ans

La petite commune de Billy-sur-Oisy, située à proximité de Clamecy, a été le théâtre, dimanche dernier, d'un drame de la jalousie.

Le nommé Dupeyrat Henri, 20 ans, manœuvre, travaillant aux Produits Chimiques de Clamecy, originaire de Trucy-l'Orgueilleux, a abattu d'un coup de pistolet automatique, Mlle Lucienne Reillac, âgée de 18 ans.

C'est à 21 h. 30, en pleine nuit, que Dupeyrat accomplit son crime.

Le meurtrier fréquentait Mlle Reillac depuis deux années, mais il était devenu jaloux depuis deux mois environ.

Sa jalousie était-elle justifiée ? On ne saurait le dire.

En tout cas, dimanche dernier, il s'embusqua sur le chemin où devait passer sa victime, pour mettre le funeste projet, qui avait mûri dans son cerveau, à exécution.

Mlle Reillac travaillait dans un débit situé à deux cents mètres environ de son domicile, lorsqu'à son retour, elle fut brutalement assaillie par son amant.

L'arme à feu partit et la malheureuse s'écroula. Elle fut tuée sur le coup.

Dupeyrat vint ensuite se constituer prisonnier à la gendarmerie de Clamecy.

Aux Ateliers de Vauzelles un tour se renverse

UN OUVRIER EST BLESSE GRIEVEMENT

Vauzelles (Nièvre), 29 janvier.

Samedi après-midi, vers 16 h. 30, un accident dont toute une suite de circonstances heureuses ont atténué la gravité, s'est produit aux Ateliers de Vauzelles.

Pendant la manœuvre de mise en place sur son assise de béton, un tour d'environ deux tonnes s'est renversé sur un ouvrier, M. Bouillot, employé à l'Atelier central.

Par bonheur, la lourde machine tomba d'un bout sur un rouleau métallique d'un assez fort diamètre, et à son autre extrémité, sur son inverseur.

C'est à ces deux coïncidences heureuses que M. Bouillot, qui fut d'ailleurs assez sérieusement contusionné, doit la vie ; sans cela, il eut été littéralement écrasé.

ARGUS DE LA PRESSE

L'*Argus de la Presse*, dont la guerre n'a pas interrompu l'activité, possède le relevé de tous les votes des députés, non seulement de la présente législature, mais depuis celle de 1898.

NEVERS

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 2, R. JEANNE D'ARC - TEL. 9.04 et 0.50

Cercle Artistique Nivernais. — Les échos de la « Revue de l'Intendance » sont à peine terminée, que nous parviennent ceux du prochain gala du Cercle Artistique Nivernais. Cette grande soirée artistique aura lieu, rappelons-le, le dimanche 11 février prochain, à 20 h. 30, au théâtre municipal, au profit de la Croix-Rouge.

Un programme sélect va être présenté au public Nivernais. D'ores et déjà, nous pouvons annoncer, pour la première fois, à Nevers, la présentation de la célèbre comédie de Labiche « La Poudre aux Yeux » en 2 actes. Nul doute, que les Nivernais sauront apprécier cette pièce qui, déjà, charmante, gaie, et spirituelle sera renforcée par une distribution de premier ordre, en tête le sympathique et jeune Jacques Moreau, dans la création d'un rôle lui allant à ravir. Tout le monde voudra voir cette délicieuse comédie dont on se souviendra longtemps.

Epaves. — Réclamer un porte-monnaie contenant une certaine somme ; une paire de souliers ; un porte-monnaie contenant une petite somme ; une pièce de monnaie.

Au commissariat de police, un porte-monnaie et une petite somme ; un bracelet, une paire de lunettes, un vélo d'homme et un bouchon de réservoir automobile.

Lois de stationnement. — La S.N.C.F. nous communique :

En raison de l'intérêt qui s'attache, notamment, pour satisfaire aux besoins du commerce, à la libération des wagons nécessaires au transport des marchandises, la C.N.C.F. vient de faire approuver par M. le ministre des Travaux publics les dispositions suivantes intéressant la perception des frais de stationnement et qui entreront en vigueur le dimanche 4 février prochain.

Une prime de 93 francs par wagon sera payée aux destinataires qui déchargeront les wagons le dimanche au lieu du lundi. La S.N.C.F. recommande aux destinataires de profiter, le plus largement possible, de cette mesure, faute de quoi, elle se verrait dans l'obligation de percevoir pour les wagons qui ne seraient pas déchargés le dimanche, les mêmes pénalités que les autres jours de la semaine.

A partir du 4 février, l'heure limite à laquelle peut parvenir l'avis d'arrivée au destinataire pour faire courir le délai de déchargement des wgons est reportée à 8 heures (au lieu de 18 heures la veille). Tout en profitant du nouveau délai de préavis, de façon à hâter la libération du matériel, les gares seront à la disposition des destinataires pour leur faciliter la réception des avis d'arrivée.

MINISTERE DE LA GUERRE
Service des Vivres

FOURNITURE du VIN aux Corps de troupe de la 5e Région du 1er Avril au 30 Juin 1940

Adjudication à Orléans, le 5 Mars 1940, à 10 heures, à l'Intendance Militaire des Subsistances, rue de la Bretonnerie, n° 3.

Dépôt pour le 12 Février 1940, à 14 heures au plus tard, des déclarations d'intention de soumissionner, conformes au modèle annexé au Cahier des charges spéciales, accompagnées des pièces habituelles et des échantillons prévus.

Pour tous autres renseignements, s'adresser aux Intendances d'Orléans-Subsistances, Bourges-Subsistances, Blois et Nevers.

Trains supprimés

La S. N. C. F. informe MM. les voyageurs qu'à partir de lundi 29 janvier, les trains express désignés ci-après seront supprimés : 509 et 510 entre Paris et Menton, 609, 610, 609 entre Dijon et Clermont-Ferrand ; 612, 613, 612 entre Clermont-Ferrand et Dijon; 641 et 642 entre Vichy et Clermont-Ferrand ; S. K. L. et L. K. S. entre Belfort et Lyon ; 633 et 634 entre St-Etienne et Lyon ; 589 et 652 entre Tarascon et Sète.

Ceci intéresse les militaires

Avec le concours de ses Revendeurs, la Société PHILIPS met en vente au prix spécial de 675 fr. un nombre très limité de postes portatifs, *exclusivement réservés aux militaires de la zone des armées et des formations de l'intérieur.* Dans ce but, les expéditions (franco de port et d'emballage) seront faites *directement à l'adresse militaire de l'intéressé.* Pour les commandes, prière de s'adresser au Revendeur PHILIPS le plus proche, à défaut, écrire à la Société PHILIPS, service P, 2, cité Paradis, Paris (10e). Catalogue illustré franco. Joindre mandat ou chèque de 675 fr. Housse-valise, supplément, 35 fr. Garantie habituelle : 1 an.

Dans le département

COULANGES-LES-NEVERS

Pour nos soldats. — La municipalité de Coulanges a l'honneur de faire connaître que l'envoi des colis aux mobilisés de la commune, sous-officiers et hommes de troupe non salariés et se trouvant dans la zone des armées, a commencé dimanche 21 janvier.

En conséquence, le conseil municipal invite les familles qui ont des mobilisés se trouvant dans la catégorie des militaires sus-visés, de vouloir bien se présenter d'urgence à la mairie.

Il remercie les personnes qui ont fait parvenir des dons en espèces en faveur de nos soldats et est heureux de porter à la connaissance des habitants que, grâce à la subvention de la commune et à la générosité des donateurs, un mandat de 50 francs est mis à la disposition des parents pour l'envoi de colis.

Les personnes qui connaîtraient des mobilisés de la commune n'ayant pas de famille sont priés d'en aviser la mairie. Ces militaires recevront le mandat ou le colis par les soins de la municipalité.

Quant à ceux qui n'ont pas encore versé, ils seront les bienvenus en apportant leur obole.

Première liste de donateurs :

Commune de Coulanges, 2.500 fr. ; Mme et M. Guilleraud, 50 fr. ; M. Charbonneau, directeur d'école retraité, 20 fr. ; M. Egger, jardinier chez M. Métairie, 25 fr. ; M. Tricotet, boulanger, 100 fr. ; M. Pilleron, 10 fr. ; M. Chevrier, négociant en vins, 100 fr.; M. Rossi, 25 fr. — Total de la première liste, 2.900 francs.

Avis. — MM. les propriétaires de chevaux, juments et mulets sont informés qu'ils doivent faire leur déclaration le plus tôt possible à la mairie.

Avis. — Une récente circulaire fait connaître que lorsqu'un père et son ou ses fils ou plusieurs frères seront présents, simultanément, sous les drapeaux, le père, ou selon le cas l'aîné des frères demandera à son commandant d'unité de lui délivrer un extrait du tour de départ en permission.

Cet extrait sera envoyé au commandant d'unité du fils ou des frères qui, dans la mesure où les circonstances le permettront, autorisera le départ hors tour des militaires en cause.

Affichage des prix. — Il est rappelé aux commerçants de Coulanges que l'affichage dans les magasins, est obligatoire, et que toute infraction sera sévèrement réprimée.

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

Le Comité Financier de la Caisse d'Amortissement s'est réuni le 25 janvier courant, sous la présidence de M. le Sénateur Valadier. M. le Sénateur Milan, président du Conseil d'administration, qui assistait à la séance, a chaleureusement félicité M. Valadier, que le Sénat vient d'appeler par un vote unanime à la vice-présidence de cette Haute Assemblée.

Le Comité Financier a ensuite examiné la situation des Bons de la Défense Nationale, en vue de la fixation du montant maximum de la circulation en 1940. Ce maximum, qui était de 25 milliards 500 millions pour l'année 1939, a été abaissé à 24 milliards en raison de la consolidation au cours de l'année 1939 de 1 milliard 560 millions de Bons de la Défense Nationale à 2 ans en rentes 5 p. cent, amortissables en 40 ans. Le Comité s'est félicité, d'autre part, des conditions très satisfaisantes dans lesquelles s'effectue le placement des Bons de la Défense Nationale à 3 ans, qui doivent progressivement se substituer aux Bons à 2 ans. Le montant total des Bons à 3 ans, qui atteint déjà près de 9 milliards, représente ainsi dès maintenant plus du tiers des Bons de la Défense Nationale en circulation.

Collision d'automobiles

Sully-sur-Loire (Loiret), 29 janvier.

Deux automobiles, l'une conduite par Mme Jeanne Posso, née Gérin, 40 ans, sans profession, demeurant à Sully-sur-Loire, et l'autre par M. Fernand Tardivot, 44 ans, cultivateur à Ascoux, sont entrées en collision au carrefour formé par la route nationale 448 et le boulevard Jeanne-d'Arc, situé au centre de la ville.

Le choc fut violent. M. Tardivot, son beau-frère, M. Joseph Tellier, qui l'accompagnait, ainsi que Mme Posso furent blessés sur diverses parties du corps. Les deux voitures ont subi de sérieux dégâts.

LA RÉGION

LOIRET

BRIARE. — Une arrestation. — Joseph Joffard, 48 ans, journalier à Briare, avait été condamné le 22 décembre 1939 par le tribunal correctionnel de Gien, à un mois de prison pour ivresse en récidive.

Porteurs d'un extrait de jugement, les gendarmes, ont procédé à son arrestation pour le conduire à la prison de Montargis.

Etat civil. — Décès : Guingand Lucile-Estelle, veuve Divray, 86 ans, 16, rue des Allées ; Bonnard Modeste-Laurent, 77 ans, 57, rue des Moulins ; Robillard Léon-Louis-Alexandre, 80 ans, 38, rue de la Loire ; Ferrand Marie-Victorine, femme Richard, 70 ans, rue de St-Firmin.

LION-EN-SULLIAS. — Les anciens combattants. — L'assemblée générale de la section des A. C. se réuniront le dimanche 4 février, à 14 heures.

CHER

BOURGES.

Un noyé. — Mme Maréchal, demeurant chemin du Caraqui, a signalé à la police que son mari qui avait quitté l'Elysée-Pignoux hier vers 18 heures, n'était pas encore rentré à son domicile. Au cours des recherches entreprises, le malheureux fut retrouvé noyé dans l'Yèvre, non loin de sa demeure.

Accident du travail. — M. Lucien Genest, 1 ans, domicilié, 20, route de la Chapelle, à Bourges, se trouvait sur un chantier de la Société Standard des pétroles, à Saint-Doulchard, lorsqu'en raison du verglas, il glissa et se fractura une jambe. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Bourges.

Malade dans la rue. — Hier matin, vers 6 h. 45, M. Henri Guillot, âgé de 37 ans, ouvrier agricole, demeurant à Couy, venu à Bourges pour passer devant le conseil de réforme, s'est trouvé malade à la gare. Les agents l'ont fait transporter à l'Hôtel-Dieu.

Etat civil. — Naissances : Jacques Riffault, rue Taillegrain ; Joséphine Horn, rue Taillegrain; Marie Prévost, rue Le Notre ; Michel Dessiaume, rue Sainte-Ursule, 8 ; Jean-Claude Delattre, rue des Ecoles, 3.

Décès : Henri Bergeron, journalier, 77 ans, rue Gambon ; Pierre Bouard, s. p., 90 ans, rue Taillegrain ; Marie Coillard, veuve Petit, s. p., 82 ans, avenue d'Issoudun ; Jean Paris, s. p., 82 ans, avenue d'Issoudun ; Eloïse Brunet, célibataire, 76 ans, avenue d'Issoudun ; Giorges Robineau, s. p., 80 ans, avenue d'Issoudun; Clémence Petit, veuve Fournier, s. p., 79 ans, route de Marmagne ; Elisa Blot, s. p., célibataire, 68 ans, boulevard Chanzi, 12 bis ; Marie Deprat, veuve Millet, s. p., 92 ans, rue d'Orléans, 5 ; Henriette Cognard, s. p., célibataire, 79 ans, boulevard Foch, 54.

Publications de mariages : Edgard Marcoux, manœuvre, et Odette Desroches, ouvrière d'usine, à Bourges ; Alexandre Mayer, représentant de commerce, à Lyon, et Yvette Laporte, employée de bureau, à Bourges ; Pierre Fioux, ouvrier boulanger et Madeleine Léger, employée de bureau, à Bourges ; Joseph Letoux, soldat au dépôt d'infanterie 52, et Odette Jouannet, expéditionnaire, à Bourges ; Hubert Not, peintre décorateur et Lucienne Jouhanneau, s. p. à Bourges ; Arthur Adler, libraire, et Margot Eschwege, secrétaire à Paris ; André Demoulière, ajusteur-mécanicien et Eveline Gilbert, employée de banque, à Bourges ; Ernest Lefevre, relieur à Bourges, et Désirée Cirodde, s. p., à La Chapelle-d'Angillon ; Kléber Meunier, élève pilote à Bourges, et Irma Gazet, employée de commerce, au Blanc (Indre) ; Jean Prioux, commis du Trésor, et Pierrette Gaureigt, employée de préfecture, à Bourges.

ALLIER

MOULINS

RÉDACTION : 34 RUE VIGENERE - TÉL. 11.53
PUBLICITÉ : 7, RUE DES COUTELIERS - TÉL. 2.19

Vol de vélo. — Plainte a été déposée par M. Ducreux Antoine, 25 ans, demeurant à Garnat, pour vol de sa bicyclette devant le café Lafarge, place aux Foires.

Fermeture tardive. — Contravention pour fermeture tardive a été relevée contre M. Buthin, café, place de la Liberté.

Maux de reins, rhumatismes, lumbago, pleurésie, toux, refroidissement, sciatiques, guéris par
EMPLATRE DU PRIEURÉ

Vos Bronches sifflent

Vous êtes oppressé, vous avez la poitrine sifflante, encombrée de mucosités. Des quintes de toux vous secouent à tout moment. Une cure de Sirop des Vosges Cazé vous tirera de ce mauvais pas : vous respirerez mieux, vous ne tousserez plus et ne cracherez plus. Vous serez un autre homme.

Sirop des Vosges Cazé

Le gd flac. : 13 f. 25. Ttes Phies, Cazé, Phcien, 68 bis, Av. de Châtillon, Paris

MIGRAINES, NÉVRALGIES
combattues par **REXYROL**
calmant immédiat
Echantillon gratuit. Ecrire Service Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris

Les mauvaises digestions d'un voyageur de commerce

Elles s'amendent, en même temps que sa constipation

Obligé, par son métier de voyageur, de prendre ses repas à la hâte, tantôt ici, tantôt ailleurs, M. O..., de Toulouse, digérait fort mal. Après les repas, il se sentait lourd et mal en train pour traiter des affaires. Les voyages en chemin de fer l'avaient, en outre, constipé. Il était perpétuellement intoxiqué par cette paresse intestinale et souffrait de maux de tête et de nombreux malaises. Le matin, il se réveillait fatigué et devait faire un gros effort pour se lever. Mais, depuis qu'il prend des Sels Kruschen, tout est changé :

« Je n'éprouve plus — écrit-il — cette sorte de lassitude du matin. Je digère bien, et mon intestin a retrouvé sa ponctualité. »

Les Sels Kruschen apportent à l'organisme tous les éléments minéraux qu'il réclame pour fonctionner harmonieusement. Ils viennent en aide à l'estomac, stimulent doucement le foie, l'intestin et les reins. Vous n'êtes plus constipé, vous digérez comme à vingt ans, vous êtes alerte et plein d'entrain. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies, flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

RHUMATISMES REBELLES

Gandol en triomphe !

« JE souffrais de rhumatismes douloureux et rebelles — écrit Mr Louis Blanchard, 12, rue Burgaud-des-Marets à Saintes. Dès la première boîte, le Gandol m'a soulagé. J'ai poursuivi ma cure et je me suis débarrassé complètement de mes douleurs. Par précaution, chaque année, je fais une cure de Gandol. J'ai conseillé votre remède à plus de cent personnes, qui en sont toutes enchantées ».

Le Gandol aide les reins à éliminer l'acide urique et empêche ensuite ce poison de se reformer. C'est un anti-rhumatismal de grande valeur qui donne, en dix jours, des résultats surprenants. La boîte pour cette cure (en cachets, sans ennui pour l'estomac) : 14 fr. 60. Toutes pharmacies.

COUR D'APPEL DE BOURGES

AUDIENCE DU JEUDI 25 JANVIER

Avortement et complicité. — La femme Vallet, née Eugénie Bailly, 44 ans, débitante à Mouhet (Indre), fut condamnée, le 30 novembre 1939, par le tribunal du Blanc, à trois ans de prison et 100 francs d'amende pour avortement. Ses victimes, qui furent en même temps ses complices, Mme Picot, née Emilie Prade, 35 ans, et Augustine Chantemargue, 21 ans, toutes les deux cultivatrices, même localité, furent punies chacune de six mois d'emprisonnement, avec sursis, et 50 francs d'amende. D'autres personnes placées dans les mêmes conditions que ces deux dernières, ne furent pas inquiétées, leurs agissements étant couverts par la prescription.

La faiseuse d'anges a fait appel de ce jugement, et, par suite, le parquet général, qui est intervenu contre elle, avec appel à minima, contre ses deux coinculpées, M. l'avocat général requiert durement contre la principale prévenue, puis Me Mornet présente la défense des deux autres. Après en avoir délibéré, la Cour élève la peine d'emprisonnement infligée à la femme Vallet à cinq ans. Mme Picot et Mlle Chantemargue sont condamnées chacune à un an de prison avec sursis et 50 fr. d'amende.

Abus de confiance et escroquerie. — Alors qu'il était agent général de la Compagnie d'assurance « Le Phénix », Clotaire Darantière, ancien gendarme, encaissait, même par anticipation, des primes auprès de ses clients, mais se les appropriait pour son usage personnel. C'est ainsi que MM. Marteau et Bienvenu, de Charentonnay, furent frustés, le premier de 215 francs, l'autre de 3.930 francs ; M. Chantelat, de Jussy-le-Chaudrier, 3.000 francs ; M. Balland, de Groises, 2.100 francs ; M. Miot, de Feux, 600 francs, etc... Bref, le montant total des détournements s'élève à 10.546 francs. Pour l'ensemble de ces délits, le tribunal de Sancerre condamna Darantière à six mois de prison et la Compagnie « Le Phénix » obtint le remboursement de la somme soustraite. Mais Darantière a fait appel de ce jugement et son défenseur, Me Mornet, annonce qu'il abandonne sa retraite proportionnelle de gendarme, qui s'élève annuellement à 8.040 fr., pour désintéresser la compagnie d'assurances, tout en mentionnant les belles citations de son client lors de la précédente guerre. Arrêt à huitaine.

AVIS de DÉCÈS

Garchizy. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Philibert DURAND

décédé en son domicile, à Garchizy, dans sa 79e année, le 27 janvier 1940. Ses obsèques auront lieu le mardi 30 janvier, à 13 h., en l'église de Garchizy, sa paroisse.

Nevers. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame veuve KRAEMER née Marie MASSING

décédée en son domicile, à Nevers, 27, rue de l'Ecole-Normale, le 28 janvier 1940, dans sa 96e année, munie des Sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le mercredi 31 courant, à 9 h. 45, en l'église cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire, à 9 heures 30.

Nevers. — M. et Mme Paul Rabet et leur fils ; M. et Mme Maurice Hurbain, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Philippe HURBAIN née Maria VAGNE

décédée à Phitiviers, le samedi 27 janvier 1940, à l'âge de 83 ans. Le service aura lieu à 9 h. 45, en l'église de Pithiviers, le mardi 30 janvier, et l'inhumation le même jour, à 15 heures, dans le caveau de famille, au cimetière de Nevers.

Saint-Parize-le-Châtel. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Pierre BEQUIGNAT

décédé en son domicile, le 27 janvier, à l'âge de 60 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu le mardi 30 janvier, à 13 h. 30, en l'église de Saint-Parize-le-Châtel.

Challuy. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Madame LÉGER

décédée en son domicile, aux Brouères, commune de Challuy, le 28 janvier 1940, dans sa 78e année, munie des Sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le mardi 30 courant, à 14 heures, en l'église de Challuy. On se réunira à la maison mortuaire, à 13 h. 30.

124. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 30 janvier 1940

LE MÉDECIN DES SPECTRES

Grand Roman d'Aventures de Guy de TERAMOND

QUATRIEME PARTIE
LA DEPECHE FATALE

CHAPITRE V

Le triomphe de la Révolution

La comtesse Skoliebeff relut deux fois l'entrefilet comme si elle cherchait à reconstituer, sous la froide concision des mots l'histoire tragique de cette révolution qu'elle attendait depuis des années, qui était l'aboutissement d'efforts héroïques, de tant de vies sacrifiées.

Et les mains jointes elle murmura dans un sanglot, associant le nom de son mari au triomphe qu'il avait préparé et que d'autres devaient voir.

— Luciano !...

Des images se pressaient en foule à ses yeux, comme aux moments de fièvre... le Palais Royal... la ruée des conjurés dans l'enfilade des salons, la monstrueuse silhouette de Ladislas Wladimir assassiné. Le prince Serge de Strelitz lançant la foule massée devant le Parlement, la proclamation qui rendait le pays à son souverain légitime.

Brisée d'émotion, elle évoquait tout ce qu'elle avait si longtemps, si passionnément souhaité.

Et une joie exaltée la soulevait à laquelle elle osait à peine s'abandonner tant elle craignait les déceptions futures.

Elle voulait savoir exactement, avoir des détails. Elle ne pouvait se contenter de ces quelques lignes brèves. Une impatience fébrile s'emparait de tout son être.

Elle ne songeait pas aux conséquences immédiates qu'allait avoir la révolution pour elle et pour son fils, l'exil fini, leurs biens restitués, leur fortune reconstituée, le nom de Luciano acclamé par ceux qui triomphaient aujourd'hui ; la seule chose qui comptât en ce moment à ses yeux c'était celle pour laquelle était mort son mari.

La Lothringie - Herzégovine avait enfin secoué le joug odieux qui pesait sur elle.

Ayant à peine conscience de la force qui la poussait à agir, la comtesse courut à la gare et sauta dans un train pour Paris.

Il lui fallait quelqu'un avec qui partager l'émoi qui la bouleversait et à qui demander de lui dire tout ce que cachaient encore sans doute les journaux.

Il n'y avait que Daniéloff à l'ambassade pour applaudir au succès de la Révolution. Par lui, elle aurait des détails.

Une heure plus tard, elle se présentait rue de Marignan.

C'était la première fois qu'elle pénétrait dans cette maison où flottait le drapeau bleu et jaune de la Lothringie-Herzégovine.

Jusqu'alors elle était une proscrite qui, même à l'étranger, a tout à craindre de ceux qui représentent son pays.

Aujourd'hui elle pouvait proclamer hardiment son nom et ceux-là mêmes qui avaient soutenu le plus obstinément l'usurpateur s'inclineraient devant elle.

Comme elle pénétrait dans la première pièce, elle vit qu'une jeune femme y était déjà ; penchée vers le secrétaire qui la recevait elle parlait avec animation.

On ne voyait pas ses traits cachés sous un chapeau à grande aile, mais quelque chose dans cette silhouette élégante, dans ces gestes gracieux parut familier à la comtesse.

Et tout à coup elle tressaillit.

Le souvenir qui lui traversait l'esprit était si tragique qu'elle chancela, mais à ce moment celle qui se penchait devant elle se releva, se retourna.

Un cri jaillit alors de ses lèvres :

— Ermina Nitichka.

Que faisait l'actrice à Paris ? Par quel hasard était-elle à l'ambassade ?

Celle-ci lui disait déjà d'une voix joyeuse :

— Madame, vous connaissez tout, n'est-ce pas? Notre triomphe, la mort de l'usurpateur ?

La pauvre femme se passa la main sur le front, comme pour écarter d'elle le passé douloureux.

Il fallait vivre dans le présent où resplendissaient, pour son fils, sinon pour elle, toutes les promesses d'un bonheur qu'elle eût cru impossible deux heures plus tôt.

— Je ne sais que le peu qu'en disent les journaux, déclara-t-elle brusquement reprise par cette fièvre d'apprendre qui l'avait poussée à sauter dans le premier train qui passait pour courir interroger Daniéloff.

Ermina Nitichka raconta les efforts désespérés des conjurés surveillés, traqués, persécutés après l'attentat du bal masqué, les années de luttes secrètes, les victimes, tous ceux qui avaient payé de leur vie une opposition à l'usurpateur.

A plusieurs reprises, la comtesse réprima un haut-le-corps.

Ce récit d'une sincérité brûlante différait singulièrement de celui de Daniéloff.

Avait-il essayé d'atténuer la vérité pour la frapper moins douloureusement ou était-il demeuré ignorant de certaines choses ?

L'actrice retraçait maintenant les derniers mois de la lutte. Elle disait la haine grandissant de jour en jour contre l'usurpateur, les violences redoublant, les arrestations en masse, les prisons remplies, les exécutions sommaires, les disparitions tragiques, toutes les convulsions d'un régime qui, se sentant condamné, redoublait de cruauté stupide et de démence.

Puis les dernières gouttes qui avaient fait déborder le vase, le chef de la police tué un soir dans sa loge du théâtre, la Chambre dissoute, vingt-cinq députés arrêtés parce qu'ils avaient protesté.

— Alors, ç'a été la fin, poursuivait Ermina Nitichka. Le sursaut de la conscience populaire révoltée. Il y a six jours, les premières émeutes éclataient. Les journaux n'en ont rien dit, la presse était muselée, il y a eu des combats dans les rues, des charges de police, tout restait indécis, puis brusquement le coup de théâtre : l'armée se déclarant pour nous. Vous savez le reste.

Elle s'arrêta un instant les lèvres serrées, les yeux étincelants, puis elle reprit :

— Ladislas Wladimir et Théodosoff sont les deux seules victimes qu'ait faites la Révolution. Les simples comparses ou les complices plus ou moins conscients de leurs maîtres seront jugés régulièrement. Tous du reste ne sont pas demeurés en Lothringie-Herzégovine. Le plus abominable de tous est ici, et je ne vois pas comment nous pourrons l'atteindre. C'est l'homme qui nous a trahis au bal du Régent, l'homme qui est responsable de la mort du comte Skoliebeff.

Smaragda devint livide.

— Qui est-ce ? demanda-t-elle d'une voix sans timbre.

Et l'actrice répondit :

— C'est le baron Daniéloff.

A l'expression égarée de la comtesse, elle devina qu'il y avait dans cette révélation un élément d'horreur dont elle ne saisissait pas toute la portée.

(*A suivre.*)

LA PRESSE PARISIENNE

On lit dans La Justice, *sous la signature de M. René Gounin, au sujet de la propagande étrangère en France :*

A cette propagande, il faut opposer une information claire, nette, persuasive. Elle ne tarderait pas à porter ses fruits, car on ne s'adresse jamais en vain au cœur, à la raison d'une classe ouvrière sensible, mais compréhensive. Qu'attend-on pour mettre en lumière les desseins machiavéliques germano-russes, la duplicité, la complicité des Thorez, des Marty, des Duclos avec Staline et Hitler ?

L'arrière des textes intelligemment expliqués, longuement commentés, prouveraient aisément que la collusion hitléro-soviétique a été la cause déterminante de la guerre. Le pays doit être armé contre tout ce qui serait de nature à l'atteindre dans les forces vives de son idéal, de son patriotisme, de sa conception d'une Europe constituée de nations libres, respectueuses de la parole donnée.

Les armes morales jouent un rôle précieux, ne s'avèrent-elles pas dans cette guerre aussi efficaces, aussi redoutables que les armes militaires ? Il ne faut donc point permettre à l'espionnage de se donner libre cours ; aux traîtres d'amoindrir l'unité française.

Conure battre la propagande étrangère, déceler l'origine des nouvelles tendancieuses ou mensongères, telles sont les tâches pressantes des hommes responsables du pouvoir. Il serait intolérable de laisser plus longtemps miner la confiance, la paix intérieure, le courage, l'abnégation, le mordant ou le brio d'un peuple entraîné contre son gré dans la tourmente, mais farouchement résolu à vaincre.

De l'Œuvre (M. Pierre Cot) :

C'est un fait que les communistes jouaient un grand rôle dans les organisations ouvrières françaises, dans certains corps de métiers.

Ils étaient les meilleurs militants syndicalistes.On les poursuit. Fort bien ! Mais ce serait faire leur jeu que de laisser en ce moment affaiblir le syndicalisme ou de laisser certains employeurs publics ou privés profiter de la faiblesse actuelle du mouvement ouvrier. Mais encore prenons garde ! Nous fournirions des armes aux communistes, ils diraient aux masses ouvrières :

« Vous voyez bien, nous sommes paralysés et notre action entravée, on nous retire les avantages que nous avions aidés à conquérir. »

Et, là encore, ce ne serait pas juste. C'est en Finlande et dans les pays du Nord que la législation sociale est la plus avancée et que le socialisme est le mieux pratiqué et prouvons-le, nous nous bornons à déclarer que ce petit pays estime que l'abominable agression est à l'avant-garde de la civilisation. Affirmons aux masses populaires françaises que nous saurons, à notre tour, dès que nous le pourrons, et lorsque nous aurons vaincu Hitler, leur donner un régime plus doux et plus fraternel auxquelles elles aspirent.

Il faut aider la Finlande, écrit dans Le Matin, *M. Jean Fabry :*

Quand deux grands empires mènent la guerre, tout ce qui se passe dans le monde est dans le cadre de leur bataille. Aucune chance ne peut être trop lointaine pour qu'ils ne puissent s'en saisir. Qu'ils luttent contre la barbarie. La Finlande mène la même lutte. Qui aide la Finlande, frappe la barbarie ! Faire la guerre, c'est organiser cette aide avec décision, avec audace. C'est réunir derrière le draepau finlandais le plus grand nombre d'amis de la Finlande. Les amis de nos amis sont nos amis. Et comme on nous a autorisé à l'écrire, hier : « La Russie est l'ennemie de notre amie ».

Plus d'oxygène dans votre sang,

et dites adieu à votre fatigue.

Les globules rouges du sang ont pour rôle de transporter l'oxygène dans le corps. Si vous êtes fatigué, nerveux, sans courage, irritable, si vous passez des nuits blanches, c'est parce que votre sang, trop pauvre en globules rouges, manque d'oxygène — ce véritable porteur de vie. Alors vos reins, foie, estomac, intestins s'en ressentent, vos nerfs se détraquent. Voilà pourquoi vous êtes déprimé et continuellement fatigué.

Attaquez-vous à la cause de ces malaises. Faites une cure de PILULES PINK pour régénérer votre sang. Les Pilules Pink contiennent du fer assimilable. Elles multiplient les globules rouges et fournissent ainsi à votre sang l'oxygène dont il a un si grand besoin. Commencez aujourd'hui votre cure de Pilules Pink. Vos malaises disparaîtront, vous vous sentirez tout ragaillardi. — Pilules Pink, toutes pharmacies. 10 fr. 60 la boîte.

LES COLIS AUX SOLDATS

Une heureuse décision de M. le ministre des P. T. T.

Vichy, 29 janvier.

M. Lucien Lamoureux a reçu la lettre ci-dessous :

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

M. le ministre de la Santé publique me communique votre lettre du 10 janvier courant, par laquelle vous avez bien voulu transmettre une lettre de M. le maire de Chouvigny, qui demande que les familles bénéficiaires des allocations militaires, ayant plusieurs enfants mobilisés, aient la faculté d'adresser à chacun de ces derniers un paquet gratuit du poids de deux kilogs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des instructions ont été adressé aux sinvices intéressés de mon administration, pour qu'il soit délivré désormais aux bénéficiaires desdites allocations, sur présentation d'un certificat établi par le maire de la commune et indiquant le nom des enfants présents sous les drapeaux, une feuille d'expédition permettant l'envoi d'un paquet gratuit à chacun d'eux.

La demande de M. le maire de Chouvigny reçoit ainsi satisfaction.

Veuillez agréer M. le Ministre et Cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre : J. JULIEN.

Les réquisitions dans la Haute-Loire

Le Puy, 28 janvier.

M. Maurice Thiolas, député, président de l'Association des Maires, ayant appelé à diverses reprises l'attention des Pouvoirs publics et de M. le Préfet de la Haute-Loire sur les doléances des communes et de leurs représentants ayant trait à l'exercice des réquisitions, a reçu de M. le Préfet, la lettre suivante en date du 22 janvier :

La répartition entre les diverses circonscriptions de groupement de la fourniture imposée au département de denrées nécessaires aux besoins de l'armée est faite par les soins de la Commission permanent du Comité départemental de ravitaillement.

Cet organisme répartit les produits demandés en prenant pour bases — en exécution des articles 29, 30 et 44 de l'instruction ministérielle du 9 décembre 1924 — les renseignements contenus dans les questionnaires de statistique agricole établis, chaque année, par les communes, pour chaque produit.

L'Intendant militaire procède, de la même façon, à la sous-répartition des contingents imposés à la circonscription de groupement entre les communes intéressées.

C'est donc sur la base des ressources accusées par les communes elles-mêmes que leur sont imposés, le cas échéant, les contingents à fournir.

Dans le cadre fixé par la réglementation en vigueur, je n'ai cessé d'apporter, personnellement, depuis le début des hostilités, un soin tout particulier à ce que les contingents imposés au département n'excèdent pas les ressources dont il dispose.

C'est ainsi que chaque fois que la Commission permanente a pu constater que les contingents demandés par l'autorité militaire paraissaient supérieurs aux ressources ou, pour des raisons particulières, ne semblaient pouvoir être réalisés, elle n'a pas manqué d'élever des protestations et n'a procédé que sous les plus expresses réserves, à une répartition de principe.

Veuillez agréer, etc...

M. Maurice Thiolas est intervenu à de successives reprises auprès des administrations compétentes :

1° Pour qu'il soit tenu compte dans la fixation des contingents à fournir par le département en bovins du fait qu'il s'agit de bêtes de travail indispensables à la culture, le département n'étant pas une région d'élevage, le cheptel destiné à la boucherie étant en temps normal absorbé par sa consommation et celles de départements du Midi.

2° Pour que soit réalisée — ce qui a été obtenu — l'unification interdépartementale des prix de réquisition des divers produits du sol et de l'élevage et fixé des cours de réquisition en concordance avec ceux du marché commercial et légitimement rémunérateurs.

3° Pour que soit organisée la réquisition de telle façon que les cultivateurs se voient éviter de longs et coûteux déplacements et une perte de temps contre-indiquée du fait de la pénurie de main-d'œuvre en organisant le transport des produits et animaux réquisitionnés au départ de la commune ou du centre secondaire dans le rayon le plus proche.

Chez les anciens combattants

La vie du groupe de l'Allier de l'A. G. M. G.

Notre circulaire d'octobre à nos sections leur recommandait de participer aux Comités qui se sont fondés dans les communes pour venir en aide aux mobilisés.

Notre appel a été entendu et ces Comités communaux ont recueilli parfois des sommes très importantes par rapport à la population. Nous recommandions, en outre, de venir en aide à nos membres et aux fils de ceux-ci qui sont au front, par les ressources propres des sections, afin que, aidés de deux côtés différents, ils voient l'utilité de nos sections de l'A. G. M. G. On conseille pour cela de demander une cotisation mensuelle supplémentaire et volontaire. A Paris, elle est de 5 francs par mois.

A Moulins, les associations d'A.C. (U. N. C., F. N. B. P C. Amputés, D. R. A. C., P. O., A. P. G., Médaillés militaires) à l'instigation de l'A. G. M. G. se sont fraternellement unies pour fonder le « Centre d'accueil des combattants » ouvert aux blessés et malades des hôpitaux, à leur jour de sortie, le jeudi et le dimanche. Notre maison du combattant, par ses salles spacieuses, a offert au Centre d'accueil un cadre de choix et, de fait, le nombre des blessés qui fréquentent ,soit la salle de récréation et de jeux, son bar, soit la salle de lecture et de correspondance ou sa bibliothèque n'a fait que s'accroître. Sous l'impulsion de son président, notre camarade Ernest Raynaud, le Comité a su tout prévoir: les distractions, jeux divers, journaux et revues illustrées, livres, appareils de T. S. F. et au bar : boissons hygiéniques cédées au prix coutant, auxquelle s'ajoutent le bon pinard vieux et la brioche offerts à quatre heures à chaque séance. Les dames gracieuses, s'emploient à donner au Centre, une atmosphère familiale qui est particulièrement appréciée par les soldats.

Cotisations. — Dans l'intérêt de la bonne marche du groupe, organe de défense plus nécessaire que jamais pour tous, il est utile que les adhérents pensent à payer leur cotisation aux trésoriers des sections dès le début de l'année.

Les isolés doivent l'envoyer au trésorier du groupe, Maison du Combattant, 19, rue Voltaire, à Moulins. Pour éviter toute erreur dans la somme à faire parvenir, nous leur rappelons que le montant de la cotisation à adresser à notre trésorier pour 1940 est : Mutilés, 14 fr. ; Anciens Combattants, 10 francs ; veuves et ascendants, 8 fr. Le moyen le plus économique pour effectuer cet envoi est d'utiliser notre C.C. Postal Clermont-Ferrand 53-99.

Demandes de renseignements. — Il est rappelé à nos camarades qui nous écrivent, que toute demande de renseignments doit être accompagnée de deux timbres de 1 franc pour recevoir une réponse. Nous rappelons également à tous nos camarades qui viennent à nos bureaux pour demander un renseignement ou payer une cotisation qu'ils doivent se munir de leur carte d'adhérent qui leur sera réclamée.

Bulletin. — Pendant la durée des hostilités, nous allons suspendre la parution du Bulletin orange du groupe de l'Allier. A la suite d'une entente avec le siège central de l'A. G. M. G. le bulletin bleu édité par notre siège central, sera envoyé à tous nos adhérents. Ceux-ci ne perdront rien à cette entente.

En effet, si le Bulletin bleu parait un peu moins souvent que notre Bulletin orange, par son nombre de pages plus élevé, il renseignera aussi exactement que possible tous nos camarades.

Les Sports

Le 3e Grand Prix Univel de cross cyclo-pédestre à Lyon

Le dimanche 11 février, à 15 heures, se disputera la troisième épreuve de ce cross, que le Vélo-Club des Brotteaux doit à la générosité des établissements Univel.

Cette compétition est ouverte à tous coureurs, nés de 1919 à 1924, licenciés de l'U. V. F., ou d'une Fédération affiliée à l'U. C. I.

Parcours : Bron, place des Brosses, la Pagère, La Batterie, La Gravière, boulevard de Ceinture, route de Genas, puis trois fois le circuit la Pagère, La Batterie, la Gravière, boulevard de Ceinture, rue de la Marne, rue Pierre-Allad, avenue Camille-Rousset, chemin de Saint-Jean, route de Genas ; arrivée rue Frédéric-Fays. Distance totale : 22 kilomètres.

Prix : 20, 150, 100, 70, 60, 50, 40 30, 20, 20, 15, 15, 10, 10, 10.

Dossards café Teillon, place des Brosses, à 14 heures.

Départ : Place des Brosses, à 15 heures.

Engagements, 5 fr., clos le 8 février, à 21 heures, au siège du V. C. Brotteaux, 105, avenue Thiers, à Villeurbanne (Rhône).

FOOTBALL

Coupe de France universitaire

CLERMONT-FERRAND. — C.U.C. bat Bordeaux-Etudiants Club par 4 à 2.

Le C.U.C., qui n'était pas le favori de cette rencontre, a réussi à triompher d'un adversaire plus scientifique.

A la mi-temps, le C.U.C. menait par 3 à 1.

La deuxième mi-temps ce fut égal.

Le terrain, rendu glissant par le dégel, handicapa beaucoup les deux équipes.

Nouvelles sportives d'Auvergne

— La F. F. F. A. a reçu l'affiliation de l'Union Sportive de Saint Amant-Tallende (secrétaire, M. Cohendy Henri, à St-Amant-Tallende, Puy-de-Dôme) et de l'Etoile Sportive Capdenacoise (secrétaire, M. Laurent Raymond, 13, rue Carnot, à Capdenac, Aveyron). Deux nouveaux clubs de la Ligue d'Auvergne.

— Le Bureau de la Ligue avait demandé à la 3 F. A. qu'elle intervienne de façon pressante auprès des Pouvoirs publics pour obtenir des chemins de fer le droit au billet collectif par équipe. On sait, en effet, combien les frais de transport grèvent lourdement les budgets des clubs qui ne peuvent plus compter sur de bonnes recettes d'entrées. Mais les temps doivent être durs pour tout le monde.

La S. N. C. F. a déclaré ne pas chercher du tout à avoir de nouveaux clients. Elle en a de trop pour le moment et comme la plupart d'entre eux, sinon la totalité, ne paie pas...

Bref, pour ravoir le collectif, les clubs devront attendre des temps meilleurs.

— On sait que l'Œuvre de guerre fédérale de la 3 F. A. perçoit sur les recettes des grands matches officiels, un pourcentage destiné à l'envoi de ballons aux soldats du front.

C'est ainsi que le match de Coupe de France, A. S. Moulins contre A. S. Saint-Etienne, a apporté exactement 84 fr. 70. Qu'on ne sourit pas de la modicité de cette quote-part.

Le même jour, d'autres matches de Coupe ont été moins fructueux. Ainsi, la rencontre U. S. Boulogne-Stade de l'Est a amené 34 fr. 80 à la caisse fédérale et le match Stade Compiégnois contre de Reims a donné 13 fr. 60 seulement.

N'empêche, malgré tout, que les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, la F.F.F.A. a recueilli de cette manière, près de 70.000 fr.

— La Ligue d'Auvergne a voulu, de son côté, parfaire cette œuvre de solidarité sportive et le président (M. Thévenin, 9, rue Vaillant-Couturier, à Nevers, Nièvre) a lancé maints appel dont quelques-uns ont été entendus.

Les oboles encaissées à ce jour ont permis l'envoi de nombreux ballons. De plus, le bureau de Ligue a demandé aux clubs de prélever dix francs sur la recette de tous les matches officiels ou amicaux pour l'Œuvre des ballons aux troufions.

— A ce sujet, notons, pour agrandir notre horizon, le joli geste de notre confrère argentin « El Sol » et de son chef de rubrique sportive, Ugo Marini, qui ont ouvert une souscription pour envoyer des ballons aux soldats français. Le journal argentin s'est inscrit en premier pour... 50 ballons.

— On annonce la mort en Suisse du brillant portier international Gustave Schlegel, que les sportifs auvergnats avaient admiré lors du match de Coupe à Clermont entre le Havre A. S. et l'A. S. Saint-Etienne. Schlegel avait quitté le H. A. C. pour revenir au pays natal et c'est au cours d'un match amical, il y a quelques jours, qu'il se blessa.

Le tétanos devait l'assaillir et malgré une intervention chirurgicale, le goal de l'équipe suisse succombait à vingt-huit ans.

— Les championnats scolaires d'Académie ont été bien contrariés par le mauvais temps et les forfaits qui ont été déclarés coup sur coup, enlèvent à l'épreuve une grande partie de son intérêt et c'est dommage.

Des matches prévus pour jeudi dernier aucun n'eut lieu.

En basket, les équipes juniors du Lycée Blaise-Pascal et de Godefroy-de-Bouillon, furent déclarés forfait toutes les deux pour ne s'être pas présentées au terrain. En seniors, l'Ecole normale de Clermont battit l'E. P. S. Amédée-Gasquet, par forfait.

En football, la rencontre Collège d'Issoire contre E. Supérieure de Commerce dut être remis, le terrain issoirien étant complètement impraticable.

Une auto s'écrase contre un camion

Un mort, trois blessés

Bourges, 29 janvier.

Au lieu dit « La Roche », près de Graçay, une automobile s'est écrasée contre un camion immobilisé sur la route par suite d'un précédent accident.

Une des quatre personnes occupant l'automobile, Mlle Lucienne Grecu, 26 ans, dentiste à Châteauroux, a été tuée et les trois autres, habitant également Châteauroux, ont été grièvement blessées.

ÉTAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

DECES DES 28 ET 29 JANVIER 1940

Allègre Marie-Marguerite, 71 ans, s. p., rue Paul-Doumer, 14, veuve de Claudius Ledoux.
Fourel Hippolyte, 62 ans, retraité, rue de la République, 55.
Murat Jean-Marie, 62 ans, métallurgiste, rue du Vernay, 34.
Frago François, 55 ans, employé, rue Henri-Gonnard, 51.
Tholy dit Jacquet Clément, 40 ans, s. p., rue Pointe-Cadet, 40.
Mounier Sophie, 74 ans, s. p., rue Adrien-Duvand, 11, veuve de Henri Célard.
Grillet Antoine, 79 ans, s. p., place Chavanelle, 8.
Aboulin Virginie, 88 ans, s. p., rue du Vieux-Soleil, 3, veuve Blanc.
Rivet Etienne-Louis, 68 ans, s. p., rue Burdeau, maison David.
Padde Marie, 54 ans, s. p., rue Michel-Servet, 11.
Carret Marie-Célina, 35 ans, s. p., rue Mulatière, 8, veuve de André Berger.
Moulard Catherine, 63 ans, s. p., rue Richard, 22, épouse de Antoine Dupuy.
Charra Henriette, 76 ans, s. p., rue Dupuytren, 9, veuve de Célestin Chamblas.
Mauzier Pierre, 71 ans, ex-employé de fabrique, rue Badouillère, 26.
Rascle Pierre, 70 ans, comptable, rue Richelandière, 25.
Teyssier Marie-Joséphine, 59 ans, s. p., rue Aristide-Briand, 29, veuve de Jacques Vérat.
Marcel Marguerite, 81 ans, s. p., rue Emile-Littré, 19, veuve de Joannès Delorme.
Frappas Pierre, 56 ans, employé municipal, rue de Montaud, 19.
Verna Serge-Pierre, 2 mois, rue Tréfilerie, 15, fils de Piétro et de Olga Venturi.
Verdier Jean-Alexandre, 53 ans, employé, rue Michelet, 45.
Combette Marius, 58 ans, s. p., rue Notre-Dame, 7.
Réocreux Antoinette, 80 ans, s. p., rue Villebœuf, 19, veuve de Vital Couplet.
Haga Joseph-Auguste, 81 ans, s. p., rue Daguerre, 17.
Fayet Jean-Marie, 75 ans, retraité, rue du Soleil, 114.
Durocher Philomène-Françoise, 43 ans, s. p., rue d'Isly, 38.
Boehm Charles-Claude, 59 ans, cordonnier, rue d'Isly, 38.
Mazet Jean, 85 ans, passementier, à La Séauve (Hte-Loire).
Jalabert Jeanne, 64 ans, s. p., rue Boisson, 42, veuve de Antoine Cizeron.
Guillaume Denys-Georges, 66 ans, métallurgiste, rue du Treyve, 16.
Boehm Jean, 32 ans, usineur, rue d'Isly, 38.
Romian Emmanuel, 78 ans, s. p., rue Pointe-Cadet, 40.
Sassolat Jean-Marie, 76 ans, s. p., rue Pointe-Cadet, 40.
Prade Jean-Baptiste, 75 ans, agriculteur, rue José-Frappa, 2.
Cornillon Marie-Anaïs, 75 ans, plieuse, rue Pierre-Termier, 12.
Colombet Marie-Antoinette, 87 ans, s. p., rue Rouget-de-Lisle, 62, veuve de Joseph Richard.
Frappa Régine-Lucienne, 2 jours, rue Jean-Allemane, 35, fille de Auguste et de Eugénie Tourry.
Roche Paul-Damien, 52 ans, monteur, rue de l'Epreuve, 14.
Ollier Jean-Antoine, 47 ans, comptable, rue St-Marc, 8.

NAISSANCES

Train Roger-Emile. — Monteiro Jeanne-Marie. — Brenier Roland-Alphonse-Claude-Joseph. — Gaillard Jean-Claude. — Maugier Marie-Claire-Antoinette. — Peillon Roger-Julien.

Funérailles du 30 janvier

Germain Jean-Baptiste, 76 ans, église St-Charles, 9 h. 15. — Quillon Alphonse, 30 ans, église St-François, 9 h. 15. — Roffy François, 77 ans, église de Montaud, 9 h. 15. — Roux Agnès, 53 ans, Hôpital, 8 h. — Mulot Anne-Marie, 53 ans, rue des Passementiers, 75, 8 h. — Pascal Marguerite, 50 ans, église St-François, 8 h. — Michalon Fleury, 84 ans, église St-Roch, 9 h. — Rocher Marie, 44 ans, rue Royet, 56, 10 h. 30. — Gaillard Jeanne-Marie, 72 ans, église St-Etienne, 8 h. — Allègre Marie, 71 ans, rue Paul-Doumer, 14, 10 h. 30. — Girard Joseph, 73 ans, devant cimetière Soleil, 11 h. — Espenel Victor, 20 ans, Hôpital, 14 h. — Tissot Louise, 63 ans, devant rue de Roanne, 33, 14 h. — Nouvet Pierre, 18 ans, chemin des Villes, maison de la Cie, 15 h. 30. — Bordes Jean, 88 ans, Charité, 14 h. — Lapairy Eugène, 63 ans, église St-François, 15 h. 30. — Termoz Jean-Marie, 82 ans, Charité, 15 h. 30. — Rivet Etienne, 69 ans, à Monteil, maison de la Cie, 16 h. 30. — Collange Jeanne, 77 ans, devant cimetière Crêt-de-Roc, 15 h. 30.

T. S. F.

SELECTION DU 30 JANVIER

Paris-P. T. T.

12 heures, Accordéon par Ed. Duleu ; 12 h. 15, Chansons par L. Marjane ; 12 h. 45, Musique variée dir. W. Cantrelle ; 13 h. 45, Suite du concert dir. W. Cantrelle ; 18 h. 45, Georgius ; 18 h. 45, Disques ; 20 heures, Théâtre : « Les deux Pierrots, d'Ed. Rostand ; 21 heures, R. Dorin ; 22 heures, Sketch de Rip ; 22 h. 15, Voyages sur l'aile des chansons populaires par M. Ch. Panzera ; 23 h. 15, Théâtre : « Le seigneur auteur », de Carmantelle ; 23 h. 45, Disques.

Radio-Paris

11 h. 45, Mélodies, par Mme Malnory Marseillac ; 12 h. 15, Violon par A. Pascal ; 12 h. 45, Piano, par Mme Périn ; 13 h. 15, Mélodies par Mme Martinelli ; 13 h. 45, Trio de Durufle pour flute, alto et piano, par MM. Lavaillote, Boulay, Mlle Roget ; 14 h. 10, Suite du concert avec MM. Lavaillote, flute, Boulay, alto, Mlle Roget, piano ; 15 heures Sonate pour violon et piano en mi bémole (Beethoven) par Soriana et Doyen ; 15 h. 30, De Bordeaux : « Si je voulais », de P. Géraldy et Spitzer ; 16 h. 30, Piano par Mlle Hamilton ; 16 h. 45, Les chansons de la vieille Angleterre : Chansons de marins ; 17 heures, Chansons par J. Manceau ; 17 h. 15, Musique de chambre ; 18 h. 15, Société des instruments anciens H. Cassadessus ; 19 heures, Musique légère, dir. Dervaux ; 19 h. 30, De Rennes: œuvre de Sibélius ; 20 h. 45, Suite du concert Dervaux ; 21 h. 45, De Bordeaux : Le portrait de Carmontelle ; 22 h. 15, Mélodies par M. Teiner ; 22 h. 45, R. Legrand et son jazz ; 23 h. 45, Disques.

Poste Parisien

12 h. 47, Au micro : orchestre G. Andolfi ; 18 h. 30, Disques de l'orchestre Anton ; 19 h. 52, Les incollables, prés. par Diamant-Berger ; 22 heures Retransmission d'un cabaret

Radio-Lyon

A 19 h. 45, Le Kiosque à chansons « Persil ».

Plus d'insomnies

Vous pourrez enfin profiter d'un bon sommeil réparateur. Ces insomnies pénibles et énervantes, ces affreux cauchemars déprimants dus aux digestions pénibles et aux mauvais fonctionnement de l'appareil digestif disparaîtront grâce à la Magnésie San Pellegrino, purgative, rafraîchissante, désinfectante. De saveur agréable, elle plaît aux palais délicats, ne donne pas de nausées, n'occasionne aucun dérangement. C'est le seul purgatif que l'on prenne avec plaisir et qui agisse efficacement sans la moindre brutalité.

La Magnésie San Pellegrino anisée ou sans anis est vendue 11 fr. 75 le flacon dans toutes pharmacies. Demandez également la Magnésie San Pellegrino effervescente, 2 fr. 80 la boîte pour une purge, 13 fr. 25 le flacon de 6 doses.

MAGNESIE S. PELLEGRINO

BOURSE DE PARIS

Parquet (à terme)

3 % 74,25 ; 4 % 1917, 77,80 ; 4 % 1918, 76,70 ; 5 % 1920, 112,05 ; 4 % 1925, 182,40 ; 4 1/2 % 1932 A 83,45 ; 4 1/2 % 1932 B, 84,20 ; 4 1/2 % 1937, 211,95. — Obligations Trésor 4 1/2 1933, 974 ; 4 % 1934, 880 ; 5 % 1935, 995. — Outillage national 4 1/2 % 880. — Obligations 4 % 1936 B, 131. — Bons Trésor 4 1/2 % 1933, 1066 ; 5 % 1933, 1022 ; 4 1/2 1934, 1034. — Caisse Autonome, 895. — Banque de France, 7840. — Banque d'Algérie 6615. — Banque de l'Indochine 6295. — Banque de Paris, 931. — Union Parisienne, 464. — Compagnie Algérienne, 1205. — Comptoir d'Escompte, 789. — Crédit Foncier 2660. — Crédit Lyonnais, 1625. — Société générale, 736. — Foncière Lyonnaise, 645. — Rente Foncière, 246. — Suez (action) 17010 ; (part de fond) 13.225 ; (Société civile 1/5) 4150. — Est 603. — Lyon, 905. — Midi, 708. — Nord, 860. — Orléans, 870. — Lyonnaise des Eaux, 1129. — Générale d'Electricité 1814. — Thomson-Houston, 206,50.

Schneider (Le Creusot) 1700. — Courrières, 215. — Lens, 289. — Vicoignes-Nœux, 489. — Boléo, 82,50. — Le Nickel 1115. — Penarroya, 443. — Compagnie Générale des Pétroles, 19,50. — Compagnie Française des Pétroles, 1083. — Ugine, 1890. — Kali Sainte-Thérèse, 835. — Kuhlman, 776. — Gafsa, 960. — Produits chimiques Alès, 1785. — Rhône-Poulenc, 989. — Saint-Gobain, 2389. — Chargeurs Réunis 9065. — Citroen 491. — Peugeot, 470. — Raffineries Say, 740. — Obligations Young 5 1/2 % 122. — Belgique 5 1/2 1932, 2875 ; 5 1/2 1934, 2895. — Russe cons. 4 1/2 %, 9,25. — Serbe 4 % 1895, 197. — Turc 7 1/2 % 300. — Banque Nationale Mexique, 284. — Banque Ottomane, 620. — Crédit Foncier Egyptien, 3800. — Central Mining, 2830. — Geduld, 1608. — Montécatini 232. — Rio-Tinto 2815. — Azote (norvégien) 1585. — Royal Dutch 1/10, 6535.

Banque (à terme)

Cambodge, 219. — Canadian Eagle, 81. — Caoutchoucs, 210. — Chartered, 205,50. — Crown Mines 2825. — De Beers, ordinaire 1167. — De Beers, préf. 1665. — East Rand, 472. — Franco-Wyoming, 362. — Goldfields, 438. — Jagersfontein, 153. — Mekong, 119. — Mexican Eagle ord. 65,25. — Michelin, 1201. — Moteurs Gnôme-Rhône, 858. — Padang, 1025. — Phosphates Constantine, 358. — Phosphates M'Dilla, 208,50. — Phosphates Tun. Engrais chimiques, 262. — Rand Mines, 1504. — Shell Transport, 793. — Sub Nigel, 2024. — Tanganyika, 49,50. — Tharsis, 385,50. — Transvaal Land, 207,50. — Tubize privé, 82. — Katanna privé, 5430.

Parquet (comptant)

3 % perpétuel, 74,30 ; 3 % amortissable 85,95 ; 4 % 1917, 78 ; 5 % 1920 amortissable 112. — Rente or 182,40 ; 6 % 1927, 83,45. — Obligations décennales 22-23, 84.20. — P. T. T. 5 % 506 ; 4 1/2, 467. — Crédit National 1919, 534 ; 1920, 508 ; 1922, 532 ; janvier, 1923, 532; juin 1923, 525 ; 1924, 545 ; 1934, 1011. — Banque de France 7880. — B. N. C. I. 564. — Banque de Paris, 935. — Crédit Commercial de France, 496. — Crédit Foncier, 2612. — Crédit Lyonnais, 1625. — Société générale, 740. — Banque Indochine, 6275. — Suez, 17.000. — Thomson, 210. — Péchiney, 1800. — Air Liquide, 1480 ; part, 6000. — Foncier Lyonnais, 651. — Lyonnaise des Eaux, cap. 1138 ; jouis. 840. — Loire et Centre, 307. — Energie Industrielle, 212. — Force Motrice du Rhône, 633. — Gaz de Lyon 310. — Aciéries Firminy 185. — Châtillon-Commentry, 2160. — Schneider (Le Creusot) 1715. — Commentry, 985. — Montrambert, 670. — Blanzy, 1115. — Mines de la Loire, 296. — Rhône Poulenc, 981. — Agence Havas, 386. — Papeteries Navarre, 31. — Bergougnan, 571. — Dunlop, 597. — Bec Auer, 181. — Nouvelles Galeries, cap. 318; jouissance, 150.

Ville de Paris, 1871, 377 ; 1875, 475 ; 1876, 477 ; 1892, 284 ; 1894-1896, 215 ; 1898, 270 ; 1899, 230 ; 1904, 240,50 ; 1910 2 3/4 %, 210 ; 1910 3 % 202 ; 1912, 264.

Foncières, 1883, 242 ; 1885, 276; 1895, 302 ; 1903, 287 ; 1909, 145 ; 1913 3 1/2 %, 303 ; 1913 4 %, 488.

Communales, 1891, 265 ; 1892, 310 ; 1899, 282 ; 1906, 284 ; 1912, 143.

Panama (à lots) 122. — P. L. M. fusion ancienne 342; nouvelle, 343; 5 % 392 ; 6 % 451.

Banque (comptant)

Les Fils Charvet, 161.

CHANGES

Londres, 176.625. — New-York, 4380. — Belgique, 74.000. — Hollande, 232.900. — Norvège, 99.650. — Suède, 104.400. — Suisse, 98.500.

BOURSE DE LYON

3 % 74,25. — Société Marseillaise, 652. — Rue Impériale, 979. — Auto Rochet, 160. — Salmson cap. 61. — Zénith, 415. — Auxiliaire et Force, 90. — Gaz du Bourbonnais, 705. — Gaz réunis anc. 169. — Gaz de Lyon, 312 .— Bouble, cap. 416 ; jouis. 320. — Roche-la-Molière, jouis. 171 ; cap. 250. — Gerland, 650. — Rhône-Poulenc, 976. — Tubize Française, 60. — Soie Lyonnaise, 380. — Tresses et lacets, 1010. — Pétrier Tissot, 1321. — Grosne, 135. — Vercors, 720. — Hydro-Elec. d'Auvergne ord. 945. — Pavin A, 2190 ; B 665. — Vicat, 235. — Syndicat de Madagascar, 42. — Etabl. Economiq. d'Alimentation, 330. — Laiterie Moderne, 320. — Magasin du Casino, 605. — Grand Bazar, cap. 101. — Cirages, 316. — Tanneries Lyonnaises 440.

Hors cote

Anglais, 395. — Suisse, 212

PORCS 2 mois, castrés, depuis 100 fr. Fco dom. Assur mort. 6 m Catal. grat DUPONT, VIC - SUR BREUILH (Hte-Vienne)

'Défatiguez' vos PIEDS!

Les Pires Maux soulagés en 10 minutes

Pour délasser vos pieds après une dure journée; pour supprimer la brûlure et l'enflure, pour amollir cors et durillons, versez des Saltrates Rodell dans de l'eau chaude. Trempez vos pieds meurtris dans ce bain crémeux chargé d'oxygène naissant et riche en sels curatifs. Eprouvez le doux soulagement de vos douleurs, de toute fatigue. Bien-être parfait en quelques minutes. Essayez Saltrates Rodell ce soir. Toutes pharmacies.

CORS rebelles cèdent à OXA-PED. Dès la première application la douleur s'arrête net. Le cor ébranlé tombe en 48 heures. OXA-PED, remède intégral pour les cors. Ttes Phies.

Pour qu'il mange...

donnez lui la **LUNE**

Vous feriez n'importe quoi pour qu'il retrouve son appétit ? C'est si simple donnez-lui Lune, le bon Vermifuge. En mère attentive, ce manque d'appétit ne peut pas vous tromper : votre enfant a des vers ; il vous faut l'en débarrasser. Une cure de trois jours du Bon Vermifuge Lune lui rendra appétit, vitalité, joie, car Lune *détruit et expulse les vers.* C'est le plus puissant des vermifuges et le plus doux des laxatifs.

LE BON VERMIFUGE LUNE

La cure peut être suivie soit avec la poudre Lune, sans goût (6,50 la cure complète) soit avec le délicieux sirop Lune (11 fr. la double cure), chez votre pharmacien.

QUELLE EST LA COUPABLE ?

La coupable porte une robe neuve. L'innocente porte une robe lavée avec Persil.

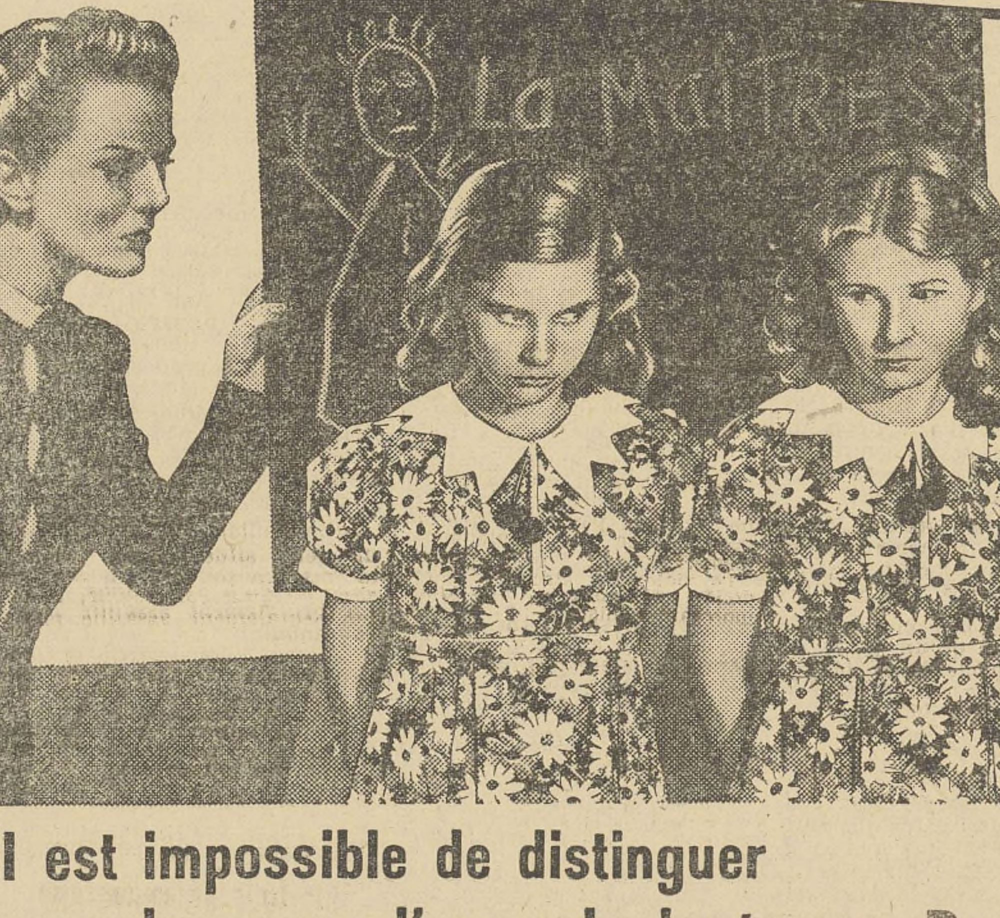

Il est impossible de distinguer une robe neuve d'une robe lavée avec Persil.

Pour les lavages délicats, rien n'est supérieur à Persil. C'est à ses composants oxygénés que Persil doit son merveilleux pouvoir de nettoyage et, en même temps, son action très douce. Et comme il agit également bien à l'eau tiède ou même froide, les couleurs ne risquent pas de déteindre avec lui.

Bien qu'absolument inoffensif, Persil élimine cependant, très rapidement, les moindres traces d'impuretés : aussi, les articles fragiles ne doivent séjourner dans l'eau que le minimum de temps. Lorsque vous aurez à laver des articles particulièrement délicats, employez donc Persil : vous serez émerveillée des résultats.

Persil lave tout tout seul

PER 109 EN VENTE PARTOUT — PRODUIT FRANÇAIS — C'EST UNE SPÉCIALITÉ LEVER

PETITES ANNONCES CLASSÉES

EMPLOIS OFFERTS

ON DEMANDE ouvrier plâtrier-peintre pour entretien réparations atelier. Ecrire 1.114, Agence Havas,

Nous recherchons des spécialistes connaissant bien leur métier : chauffeurs poids lourds, mécanicien d'entretien, mécanicien d'autos. S'adresser Magasins du Casino, 54, rue de la Montat, Saint-Etienne.

Ouvriers boulangers sont demandés par les Magasins du Casino, 54, rue de la Montat, Saint-Etienne. Sérieuses références exigées.

ON DEMANDE pour emploi stable en atelier, ouvriers et apprentis tapissiers non mobilisables. Ecrire 1111 Agence HAVAS, Saint-Etienne.

Garage important demande pour magasin homme dégagé obligations militaires ou femme intelligente. Bonne écriture exigée. Salaire intéressant. Ecrire 1109 avec références Agence HAVAS, Saint-Etienne.

Importante Maison Confection du Midi dem. très bon étalagiste. Ecrire 1.031 Agence HAVAS, Nîmes.

JEUNES GENS de 14 à 15 ans demandés pour travaux propres, pas pénibles, petite taille ou malingres peuvent convenir. Ecrire 1045. Agence Havas, St-Etienne

CHAUFFEURS expérimentés gros camions essence et Diésel, pour chantiers extérieurs. Ecr. Entreprise CHEMIN, 72, r. Etienne-Richerand, LYON.

ON DEMANDE bon employé magasinier pour contrôle fabrication guerre. S'adres. Ets LOUISON, rue des Verriers, Saint-Etienne.

L'Etablissement de la Marine Nationale à GUERIGNY (Nièvre), recherche quelques comptables présentant des références sérieuses. Ecrire, en indiquant références, à l'Etablissement, qui convoquera.

MAISONS RECOMMANDÉES

PROFITEZ de nos SERIES RECLAME **COUVERTURES** toiles à matelas laines, etc... DURAND-FRAISSE, 1, r. Lyon, St-Et.

LA GRIPPE provoque la TOUX

si pénible pour le malade dont elle ébranle l'organisme, qu'elle prive de repos et de sommeil. Jugulez là et évitez toutes complications en prenant du

BRONCHOCURE

Ce sirop végétal, dû à l'Abbé Blanc, contient les principes désinfectants du Chich-Zâti à l'exclusion de tout produit toxique et peut-être donné aux vieillards comme aux bébés.

C'est le moins cher de tous les sirops (le grand flacon à 14 frs 90 contient 400 grs de sirop). Toutes pharmacies.

Le Sirop qui a vaincu la Toux

Laboratoires Bourély, 42, rue Rouelle, Paris.

RENSEIGNEMENTS UTILES

LAISSEZ-VOUS CHAUFFER

Une chaleur douce et constante règne dans les appartements en copropriété de l'architecte BOSSU. Pensez au vôtre. Renseignements : 8, rue Gérentet, Saint-Etienne.

AUTOMOBILES

Cause mobilisation, à vendre : V. 8 MATFORD 13 C.V., excellent état, peu roulé, prix intéressant. S'adr. Rex-Cinéma, avant vendredi.

CAMIONS

Serais acheteur camion bâché de quatre à cinq tonnes de charge utile, en bon état. Donner caractéristique et faire offre 1110 Agence HAVAS, Saint-Etienne.

TRANSPORTS

On demande **chauffeurs POSSEDANT VOITURE ou camionnette**, pour effectuer petite livraison journaux. Se présenter de suite à **M. SIRIEX**, à **La Tribune.**

DIVERS

OCCASION EXCEPTIONNELLE. : A vendre région évacuée, Tour anglais état neuf H. d.p. 200 m/m 1 gr. entre p. 1500 m/m av. barre de chariotage, vis mère, boîte « Norton » et tous accessoires. S'adres. Garage « ASTORIA », COLMAR (Ht-Rhin).

Foussard, 1, pl. Dorian, St-Et., **continue d'acheter comptant brillants et bijoux.** Profitez de ses réelles occasions.

ACHAT comptant bijoux, colliers, chaines, montres, médailles débris, bijouterie **ROMAND.** 4, r. du Gd-Moulin, Saint-Etienne.

OCCASIONS

Sommes acheteurs MACHINE A COUDRE occasion, bon état, Singer préférence. Faire offre 1112 Agence HAVAS, St-Etienne, q. transmettra.

FONDS DE COMMERCE

A VENDRE de suite au bourg de SORBIERS, fonds café et salon coiffure dames. S'adresser à Me MONT-COUDIOL, successeur désigné de Me MOUNIER, notaire à Fontanes.

LES DERNIÈRES NOUVELLES 4 heures du matin

Communiqué officiel N° 296
DU 31 JANVIER (soir)

Une certaine activité d'aviation et d'artillerie.

Contre-attaques finlandaises couronnées de succès

Helsinki, 29 janvier.

Voici le communiqué finlandais :

Sur terre : Dans l'isthme de Carélie, rien de nouveau.

Au nord-est du lac de Ladoga, les combats du 28 janvier ont été très intenses en divers points. Les Finlandais ont repoussé toutes les attaques soviétiques et ont enlevé quelques points d'appui à l'ennemi.

Au cours de la journée, les troupes soviétiques ont perdu 800 tués et 160 prisonniers. Les Finlandais ont détruit quatre chars d'assaut et une automobile blindée soviétique.

Dans leur butin, les Finlandais ont pris quatre canons, quinze mitrailleuses et beaucoup d'autres armes. Une colonne de transport soviétique, comportant cent chevaux, a été détruite.

A Aittojokoi, les détachements soviétiques ont été repoussés alors qu'ils essayaient d'accomplir un mouvement tournant. Les soviets ont laissé sur le terrain 450 morts.

Dans les autres secteurs, rien de nouveau.

Sur mer. — Rien d'important à signaler.

Dans les airs. — Les forces aériennes soviétiques ont attaqué au cours de la journée d'hier les environs de Kotka, Lovisa, Hango, Rauma. Dans la Finlande du nord, les Russes ont bombardé Hyrnsalmi et le village de Kuhmoniemi. Dans ce dernier lieu les bombardements ont causé plusieurs incendies. Les forces aériennes finlandaises ont accompli des vols de reconnaissance et de défense et ont bombardé des points de concentration des colonnes soviétiques. Les pertes aériennes soviétiques ont été pour la journée du 28 janvier d'un ballon captif et de deux avions.

L'aviation russe mitraille les civils

Au cours de la journée d'hier, une escadrille soviétique assez importante a survolé le sud de la Finlande et a lancé des bombes sur deux villages de la côte ainsi que sur la localité de Artjaervi, située à 40 km. environ à l'intérieur. Les bombardements soviétiques n'ont pas causé de dommages importants.

Dans le Nord de la Finlande, la ville de Kuhmo a été bombardée et quelques incendies ont éclaté. Un civil a été tué par les bombes soviétiques au cours de la journée d'hier.

Dans une des villes de la côte, les aviateurs soviétiques ont mitraillé les civils et ont jeté une dizaine de bombes incendiant quelques maisons de bois.

LA COOPÉRATION franco-britannique

Londres, 29 janvier.

L'importance de la venue à Londres de la délégation de parlementaires français, présidée par M. Yvon Delbos, est mise de nouveau en relief par la presse britannique.

Le rédacteur diplomatique du *Times* rappelle à cette occasion toutes les visites des personnalités françaises qui sont venues depuis le début de la guerre, en Angleterre, pour resserrer les liens entre les deux pays et intensifier leur effort de guerre.

M. Daladier et le général Gamelin ont discuté stratégie, M. Paul Reynaud, ministre des Finances, est venu ensuite consolider l'accord économique et financier décidé lors de la visite de sir John Simon à Paris ; l'amiral Darlan, commandant en chef de la marine française, a discuté souvent des problèmes techniques avec l'Amirauté ; M. Dautry, ministre des Armements, vient d'examiner à Londres, avec M. Burgin, le problème de la production anglo-française de fournitures de guerre ; M. Gentin, ministre du Commerce, a rendu visite la semaine dernière à ses collègues britanniques, en vue de développer le commerce entre les deux pays.

Enfin, les correspondants de guerre français, aux armées britanniques, sont actuellement à Londres sous la présidence de M. André Maurois.

Ces visites, écrit le rédacteur diplomatique du *Times*, montrent comme les efforts des deux pays se fusionnent en une formidable alliance qui, selon les paroles de M. Dautry, n'a plus de secrets pour l'un et l'autre de ses partenaires. C'est la coopration la plus étroite que le monde ait jamais vu réaliser entre deux empires.

La venue des parlementaires français à Londres est une réplique éloquente aux allégations des nazis. Certains prétendent, en effet, que les démocraties occidentales sont incapables d'actions décisives, à la différence du « dynamisme du pays totalitaire ». Or, actuellement, écrit le journal, on entend parler moins de l'axe et plus de la coopération franco-britannique.

L'accord entre la France et l'Angleterre est basé sur quelque chose de plus grand que des expédients de temps de guerre. Il repose sur la croyance de plus en plus forte que, après la guerre, les relations franco-britanniques deviendront de plus en plus étroites pour la prospérité et le bonheur des deux peuples. Certains d'entre-nous chérissent même l'espoir que l'union par delà la Manche sera un canal qui ouvrira la voie à une plus vaste fédération de peuples dans une nouvelle et meilleure Europe.

La présence des troupes allemandes en Galicie

Berne, 29 janvier.

On sait que la présence de troupes allemandes en Galicie a été niée par un communiqué du haut commandement allemand.

L'agence Tass a également démenti la nouvelle de la présence de ces troupes, mais le correspondant à Bucarest de la *National Zeitung* en est pas moins en mesure de donner des nouvelles qu'il qualifie de très sûres à propos des mouvements de troupes allemandes en Galicie.

Il est exact, dit-il que de tels mouvements ont lieu dans la partie russe de la Galicie, depuis environ 15 jours. Il s'agit de trois éléments distincts:

1) Dans différentes villes de Galicie, des camions sont arrivés chargés de soldats et de fonctionnaires de la Gestapo, en uniforme, ayant pour mission de surveiller le transport des Allemands transplantés, qui retournent au Reich;

2) Il confirme que les Allemands occupent militairement la voie de chemin de fer qui, partant de la Roumanie, traverse les territoires occupés par les Russes pour atteindre l'Allemagne. Il ne s'agit pas de la voie principale passant par Lwow, mais d'une voie secondaire passant plus au sud et qui à Stanislavov bifurque sur Drohovitch, à la ligne de démarcation russo-allemande. Cette occupation serait fondée sur la convention germano-russe sur le trafic de transit entre la Roumanie et l'Allemagne. Cette voie de transport a pris une importance énorme depuis que le Danube est gelé et que les chemins de fer hongrois sont surchargés, pour le transport des pétroles russes, autrefoi, le trafic des marchandises était inexistant sur cette voie et récemment les marchandises expédiées de Roumanie en Allemagne par ce chemin ne sont arrivées que considérablement réduites, les wagons chargés de céréales et de bois surtout arrivaient fréquemment vides en Allemagne;

3) Enfin, d'après des nouvelles dignes de foi, de fortes unités allemandes seraient arrivées en Galicie principalement dans les villes de Lwow, Przemysl et Stanislavov, elles seraient accompagnées de tanks. Plusieurs hypothèses sont envisagées au sujet de la mision de ces troupes.

Le correspondant de la *National Zeitung* ne pense pas qu'il s'agisse d'une cession de territoires par les Russes et où continue à régner le chaos le plus absolu, les Russes ne semblent plus avoir conservé que l'administration civile. Et les Allemands attacheraient la plus grande importance à ce que l'ordre règne dans ces provinces qui appartenaient jadis à l'Autriche-Hongrie

Le Congrès du Rotary est reporté à 1942

Chicago, 29 janvier.

M. Walter Head, président du Rotary International, annonce que le projet de réunion du congrès du Rotary, à Rio-de-Janeiro, a été reporté à 1942, en raison de l'incertitude des voyages en temps de guerre.

Le congrès de 1940 se déroulera à La Havane, du 10 au 14 juin.

Le roi et la reine d'Angleterre sont restés à Buckingham

Londres, 29 janvier.

Le roi et la reine, qui avaient passé le week-end, à Windsor, sont rentrés ce matin au palais de Buckingham.

AU QUAI D'ORSAY

Paris, 29 janvier.

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a reçu ce matin M. Henning, ministre de Suède, à Paris.

Une catastrophe ferroviaire au Japon

Un TRAIN DÉRAILLE ET PREND FEU

300 VICTIMES DONT 200 MORTS

Tokio, 29 janvier.

Une catastrophe de chemin de fer s'est produite à 7 heures, ce matin à Osaka.

C'est le déraillement de la voiture arrière du train qui se rendait à Sakuraishima, qui a causé l'accident. Le mazout de la locomotive s'est enflammé et le feu s'est communiqué aux wagons.

Suivant le rapport officiel du ministre des chemins de fer, deux cents personnes ont reçu des brûlures mortelles et cent autres ont été plus ou moins grièvement atteintes. Les blessés ont reçu immédiatement des soins à la Croix-Rouge et dans un autre hôpital d'Osaka.

Les victimes sont pour la plupart des ouvriers d'une usine métallurgique de Sumitomo.

Après l'incident de l'« Asama-Maru »

Londres, 29 janvier.

Le rédacteur diplomatique du *Times* déclare qu'avant de publier sa réponse à la protestation japonaise contre l'incident de l' « Asama-Maru », le gouvernement britannique désire savoir le résultat des conversations engagées à cet effet à Tokio.

« Des pourparlers tranquilles, à Tokio et à Londres, écrit-il, offrent certainement les meilleures chances de parvenir à un accord, car, au début du litige, Anglais et Japonais discutaient en partant de points de vue tout à fait différents. Les Japonais parlaient surtout de prestige national et les Anglais des droits que leur conférait la loi internationale. »

Le rédacteur reconnaît que l' « Asama-Maru » a été arrêté à quelques heures seulement de Tokio, mais le commandant du navire de guerre britannique ne pouvait différer son action, car il aurait risqué de laisser échapper les passagers allemands à bord du bateau japonais.

Il résume ensuite ainsi la thèse britannique : c'est un ancien usage de guerre que de capturer des ennemis à bord de navires neutres. Comme toute la flotte marchande allemande se cache en des ports, les 21 experts navals arrêtés à bord de l' « Asama-Maru » étaient presque certainement destinés, puisqu'ils avaient été rappelés d'urgence en Allemagne à préparer ou effectuer des attaques sous-marines d'un caractère inhumain contre les neutres aussi bien que contre les alliés.

Les Japonais ont récemment arrêté un très grand nombre de navires britanniques.

« On dit, écrit le *Times*, que sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokio, en estime le nombre à 191. »

La réponse anglaise sera remise dans quelques jours

Londres, 29 janvier.

On apprend aujourd'hui à Londres que la réponse britannique au memorandum japonais concernant l'arraisonnement de l' « Asama-Maru », ne sera probablement pas publiée avant quelques jours.

Entre temps, les conversations entre sir Robert Craigie, ambassadeur d'Angleterre, et M. Arita, ministre des Affaires étrangères japonais, se poursuivent toujours.

Il est confirmé que les fils de fer qui entourent la concession brittannique de Tien-Tsin, ont été de nouveau électrifiés. On ne rapporte aucun incident.

L'affaire sera réglée à l'amiable pense-t-on à Tokio

Tokio, 29 janvier.

Au cours de la conférence de presse tenue ce matin au ministère des Affaires étrangères, le porte-parole de ce ministère a déclaré :

« Nous espérons que l'affaire de l' « Asama Maru » sera réglée à l'amiabe dans le moindre délai possible, mais tout dépend des développements qui peuvent survenir. Il insiste sur le fait que les points de droit discutés par la note anglaise ne constituent pas le seul aspect sous lequel se présente l'affaire et qu'il est nécessaire de tenir compte des sentiments nationaux qu'elle a soulevés au Japon, ainsi que de ses conséquences politiques, afin d'éviter que cet incident ne devienne un obstacle aux relations amicales entre le Japon et l'Angleterre.

Un atelier de menuiserie détruit par le feu à Asnières

Un pompier blessé

Paris, 29 janvier.

Vers 3 heures, ce matin, un violent incendie s'est déclaré dans les ateliers de menuiserie situés avenue Flammarion, à Asnières.

Le feu s'est propagé à des pavillons contigus. Le sinistre n'a pu être maîtrisé qu'après 1 h. 30 d'efforts. Les dégâts sont importants.

Au cours des opérations d'extinction, le sapeur Trebuc, de la caserne Michelet, a été brûlé au visage et aux mains par suite de l'explosion d'un bidon d'huile. Il a été admis à l'hôpital Beaujon.

Morte à 104 ans

Paris, 29 janvier.

Mme veuve Opicez, pensionnaire de l'hospice de la Salpêtrière depuis 10 ans, vient de mourir à l'âge de 104 ans.

A L'AUBE DE 1940

Quelle sera au printemps la tactique aérienne ?

A différentes reprises, nous avons noté que la guerre aérienne n'avait pas été ce que certains avaient pu penser ou craindre.

Il y avait eu l'ouvrage du général italien Douhet, qui fut commenté partout et qui, à l'époque, synthétisait bien ce que l'on pouvait espérer de l'aviation. Mais certaines conditions devaient être remplies et, somme toute, la tactique de Douhet n'avait toutes ses chances de réussir que si l'attaquant ne pouvait craindre une trop forte riposte : défense ou représailles.

L'Allemagne avait ainsi préparé la guerre. Elle a réussi en Pologne. En ce qui nous concerne, on sait le résultat et nous n'y reviendrons pas, étant donné que notre éminent compatriote Laurent Eynac a traité de la plus complète et de la plus compétente des façons l'actuelle tactique aérienne. Mais que nous réserve la suite ? Il est bien certain que le Reich n'abandonne pas son idée de terroriser les populations de l'arrière du moment qu'il ne peut plus espérer atteindre leur moral d'une autre façon.

Il est certain que le Reich a dû éprouver de sérieuses déceptions à la suite de ses attaques contre la Grande-Bretagne, plus faciles, répétons-le, que contre la France, étant donné qu'il est presque impossible à l'assaillant d'accomplir un parcours uniquement au-dessus des terres sans être repéré.

On doit bien penser que les techniciens allemands ne restent pas inactifs et qu'ils cherchent à « sortir » des appareils capables d'obtenir des résultats dans cette guerre, puisque n'ont pu en obtenir ceux qui avaient été pourtant si bien « essayés » en Espagne et avaient connu la réussite en Pologne. Mais quels progrès peut-on espérer faire accomplir aux appareils actuels ?

La question vaut aussi bien pour nous que pour nos adversaires, avec ceci pourtant que si nos appareils de reconnaissance et de bombardement — attaque et représailles — valent ceux d'en face et que le nouveau Messerschmidt, un peu trop présomptueusement dénommé « corsaire de l'air », ne s'est pas encore révélé supérieur à nos appareils de combat et d'accompagnement ; nos appareils de chasse, plus maniables, se sont montrés supérieurs dans le combat, même contre un adversaire plus rapide ou plus nombreux.

Avec des pilotes exceptionnellement constitués — et sur ce point nous reviendrons car, là aussi, les pilotes alliés doivent marquer une supériorité, on pourra faire voler des appareils de chasse encore plus rapides. Mais ne sera-ce pas au détriment de leur maniabilité ? Il semble donc que les progrès qui doivent être accomplis le seront surtout quant à la puissance de feu, au rayon d'action et à la protection propre à chaque appareil. Et, pour cela il n'est qu'une seule solution : réduire la consommation de carburant.

Et voilà d'abord ce qui doit intéresser les dirigeants nazis, qui savent ce que leur coûterait, en essence, d'abord, un raid massif sur les îles britanniques, alors que pour nous, qui n'avons pourtant pas les mêmes raisons de craindre le manque de carburant, les objectifs adverses sont beaucoup plus proches des terrains de départ de nos flottes de représailles.

On nous a parlé de formidables flottes cuirassées dont les éléments, tout en conservant une grande rapidité, seraient pourvus d'une protection suffisante pour affronter, sans trop de risques, les éclats de la D. C. A. Appareils complets, ces avions emportant de gros chargements de bombes, n'auraient pas besoin d'être accompagnés. Grâce à leur cuirasse, à leur puissance de feu sous tous les angles, ils pourraient en conservant leur formation d'escadre, résister à toutes les attaques de la chasse adverse. La tactique, on la connait: c'est celle qui fut employée par les Wellington à différentes reprises et plus particulièrement lors de la grande bataille de la mer du Nord.

Mais pour améliorer encore cette protection, cette puissance de feu qui permettront de rendre cette tactique encore plus efficace, il faudra alourdir l'appareil. On peut, sous certaines conditions, lui conserver la vitesse nécessaire en augmentant la puissance ou le nombre de ses moteurs.

On sait par exemple que les Messerschmidt, où tout a été sacrifié à la vitesse, ne sont pas seulement insuffisamment maniables, mais aussi qu'ils vibrent dangereusement. Au surplus, et c'est là que la question se pose, cette augmentation de la puissance, du nombre des chevaux va de pair avec une augmentation de la consommation. Or, non seulement on doit, en face, économiser le carburant, mais c'est une lapalissade — que M. de Lapalisse eut d'ailleurs été bien en peine d'émettre — que de dire que plus on a de chevaux, plus la consommation est grande et que, si l'on consomme plus d'essence, ou bien on va moins loin ou bien on emporte moins de bombes ou d'armement.

Nous verrons dans un prochain article qu'il est difficile pour le Reich de sortir de là, à moins d'un miracle, et que, par contre, les alliés n'ont pas besoin de compter sur un miracle pour acquérir la maîtrise du ciel.

SERVICE SPECIAL.

Un complot frontiste en Suisse

Un Allemand a été arrêté avec l'ex-colonel Fonjallaz

Berne, 28 janvier.

A propos de l'arrestation du frontiste ci-devant colonel Fonjallaz, les « Basler Nachrichten » donnent les renseignements suivants :

L'arrestation fut opérée jeudi à Schaffhouse, alors qu'il descendait de l'express de Zurich et s'apprêtait à continuer son voyage vers l'Allemagne.

Il semble que Fonjallaz ait été membre d'une organisation d'espionnage qui rassemblait des informations en Europe occidentale afin de les transmettre par voie illégale à l'étranger.

Un ressortissant allemand a été arrêté en même temps que Fonjallaz.

Il s'agit d'un employé d'une fabrique de textile allemande qui habite près de Schaffhouse.

La police fédérale poursuivra l'affaire en collaboration avec la police de Schaffhouse.

On s'attend à une prochaine communication officielle de la part du parquet fédéral.

M. Gentin est malade

Paris, 29 janvier.

Le ministère du Commerce communique le bulletin suivant relatif à la santé de M. Gentin :

M. Fernand Gentin, ministre du Commerce, souffrant d'une inflammation variqueuse de la jambe droite, est dans l'obligation de garder le repos absolu pendant quelques jours.

Signé : Docteur Henri Bloch, professeur Lœber.

400 personnes mortes de froid aux Etats-Unis

Washington, 29 janvier.

Près de 400 personnes ont succombé jusqu'ici à la vague de froid que s'est abattue sur les Etats-Unis.

En outre, on enregistre des dégâts importants notamment en Floride où on évalue à 13 millions de dollars le montant des fruits et légumes perdus.

En raison de la rigueur de la température les permissions sont suspendues dans l'armée anglaise

Londres, 29 janvier.

En raison de l'extrême rigueur de la température, le ministère de la Guerre annonce que toutes les permissions ont été temporairement suspendues pour les membres du corps expéditionnaire britannique en France.

LE PETIT CONGRÈS DE L'U.S.R.

La résolution votée

Paris, 28 janvier.

Le petit congrès de l'Union socialiste républicaine, après avoir constaté avec satisfaction la vitalité du Parti et envoyé son cordial salut aux militaires mobilisés a, unanimement, chargé le bureau exécutif de rédiger une résolution résumant les conclusions du débat.

Ce texte affirmera la volonté d'une conduite énergique et efficace de la guerre et demandera au gouvernement de coordonner dans tous les domaines l'effort de la Nation ; en particulier, des suggestions précises seront faites en ce qui concerne le bien-être matériel des soldats et le sort de leurs familles (loi d'assistance et allocations militaires).

Par ailleurs, la résolution insistera sur l'urgence d'une aide rapide et efficace à la Finlande et sur la nécessité d'initiatives diplomatiques susceptibles de grouper autour des alliés le maximum de concours et d'amitiés.

Enfin, le danger de la propagande communiste qui a été, à maintes rerpises, évoqué au cours du congrès sera particulièrement souligné.

Le congrès approuve l'action du groupe parlementaire qui vient de déposer d'importantes demandes d'interpellation.

Ajoutons que sont intervenus cet après-midi un grand nombre d'orateurs parmi lesquels MM. Thoyot, Corcos, Montagnon, Bibié, Loubière, Dancé et Frossard et que M. de Monzie, ministre des Travaux publics, a donné des précisions sur la situation des cheminots et des affectés spéciaux.

La voiture d'un médecin dérobée dans une rue de Paris

Paris, 29 janvier.

Samedi soir, vers 22 h. 30, des inconnus ont dérobé rue Coypel, l'automobile 4583 R. I. 3, appartenant au docteur Baize, 26, rue Daubigny et dans laquelle se trouvaient cent ampoules d'un produit particulièrement dangereux.

Les grèves de Cuba étaient d'origine communiste

La Havane, 29 janvier.

Parlant au nom de l'opposition à un meeting qui s'est déroulé au Central Park, le sénateur Ramon Zaysin, faisant allusion à une récente grève des moulins de cannes à sucre, a déclaré :

« Le parti communiste a reçu de M. Staline des instructions pour empêcher le broyage des cannes à sucre des Philippines et de Cuba, dans le but d'aider l'Allemagne. »

La TOUX vous empêche de dormir, ayez toujours près de vous un flacon de SIROP VALDA antiseptique et calmant dont l'usage permettra le sommeil. Toutes Pharmacies.

Echantillon gratuit sur demande aux Etablissements PASTIVAL, 27, boulevard Bourdon, Paris (4e)

Les élections bulgares sont favorables au gouvernement

Sofia, 29 janvier.

Les élections législatives générales par provinces, commencées le 24 décembre, se sont terminées hier dans tout le pays par le vote des provinces de Sofia et de Starazagora, qui avaient à élire 51 députés.

Sur 51 élus dans ces dernières provinces, 42 se réclament de la politique du gouvernement.

Sur 160 députés élus constituant la Chambre, 140 se réclament de la politique du gouvernement qui, par la présente consultation populaire, reçoit l'entière approbation du pays.

LA RÉGION

ALLIER

MOULINS

Accident. — Cet après-midi, vers 17 heures, au cours d'une manœuvre à la gare de Triage, l'homme d'équipe Mantel Emmanuel, 41 ans, demeurant faubourg National, à Saint-Pourçains-sur-Sioule, s'est fait serrer le côté gauche en mettant un attelage.

Il a été conduit d'urgence à l'hôpital ; son état ne semble pas inquiétant, sauf complications.

Il était marié et père d'un enfant de 16 ans.

le flacon double 14 F
EAU DES CARMES BOYER

Foires et Marchés

MARCHÉ DE LA VILLETTE

De notre correspondant particulier

Gros bétail. — Les offres étant modestes et conformes aux besoins les cours sont toujours très soutenus, surtout pour les taureaux.

On cote à la livre de viande net Bœufs : limousins charentais périgourdins extra 8,30 à 8,63 ; bons bœufs 8 à 8,20; ordinaires 7,70 à 7,90; charentais, nivernais, bourbonnais 7,50 à 7,70; gros bœufs blancs de 1100 à 1200 livres extra 7,60 à 8; salers et rouges extra 7,80 à 8,10 bons 7,50 à 7,70; ordinaires 7,10 à 7,40; Gris ouest extra 7,80 à 8; bons 7,50 à 7,70; ordinaires 7,15 à 7,40; bœufs grossiers de toutes races 6,80 à 7,2 0.

Génisses limousines 8,30 à 8,80; blanches 8,20 à 8,70; rouges 7,50 à 8,10; grises 7,50 à 8; ordinaires toutes races 6,90 à 7,30;

Vaches jeunes extra 7,30 à 7,80; bonnes 6,80 à 7,20 ordinaires 6,10 à 6,70 ; viande, à saucisson 3 à 4,50

Veaux. — Marché très animé. Cours fermement tenus devant les petites offres.

Veau extra du Gatinais, Blésois au détail à la livre nette 9 à 10,50 par bandes 8,30 à 8,90; ordinaires de ces régions 7,50 à 8,20, tourangeaux de Richelieu, Sainte-Maure, Langeais 8,10 à 8,90, Loches, Chinon 7,70 à 8,80; veaux à robe blanche 8 à 8,80; veaux communs de toutes races 7,20 à 7,70; broutards 5,70 à 6,70.

Ovins. — Les arrivages étaient exceptionnellement modestes, aussi la vente fut très facile avec des cours plus fermes pour les très bons animaux.

Agneaux. — Ile de France 10,80 à 11,60; Southdovn 10,90 à 11,60 ; charmois 10,50 à 11,20; bourbonnais 10,20 à 10,90; berrichons, nivernais 9,80 à 10,70.

Moutons : Ile de France 8,80 à 9,40; bourbonnais, nivernais 8,30 à 8,90, berrichons 8,20 à 8,80 ; limousins 8,60 à 9; bizets 8,40 à 8,90; gascons 7,90 à 8,30.

Brebis : Ile-de-France 7,90 à 8,50 berrichonnes 7,70 à 8,50; secondaires 7,50 à 7,80; mères usés 6 à 6,50

Porcs. — Par suite de la cherté croissante, on a fait une nouvelle hausse de vingt centimes.

On cote au kilo vif : porcs maigres extra 11,50 à 11,60 ; bons maigres de 95 à 105 kilos vifs 11,40 à 11,60; épais de pays 11,30 à 11,60 ; gros gras et nourrisseurs 11,20 à 11,30; Midi, Aveyron 10,30 à 10,90

Coches 8,90 à 9,50; laitonnes 9,60 à 10.

Arrivages par départements Haute-Loire 200 moutons, 100 porcs; Allier 130 bœufs, 90 vaches, 15 taureaux, 30 veaux; Nièvre 80 bœufs 40 vaches, 10 taureaux, 63 porcs, Invendus : 85 bœufs, 45 vaches, 9 taureaux, 35 veaux, 12 moutons.

MARCHE AUX BESTIAUX DE SAINT-ETIENNE

Bœufs, vaches et taureaux. — Amenés 145 ; vendus 110 ; invendus 35 ; prix du kilo au poids mort en cheville : première qualité 18 ; deuxième 16 ; troisième 14 ; prix extrêmes 11,50 à 18,50 ; bœufs Lmousins 18 à 18,50.

Moutons. — Amenés 1038 ; vendus 870 ; invendus, 68 ; prix du kilo au poids mort en cheville : première qualité 18,50 ; deuxième 17,50 ; troisième 16,50 ; prix extrêmes 16 à 19.

Agneaux. — Prix extrêmes 18 à 19.

Chèvres. — Amenées 5 ; vendues 2 ; invendues 3.

Veaux. — Amenés 246 ; vendus 238 ; invendus 8 ; prix du kilo au poids vif sur pied : première qualité 12 ; deuxième 11,50 ; troisième 10,75 ; prix extrêmes 10 à 12,25.

MARCHE DE LYON-VAISE

Porcs. — Amenés 801 ; renvoi 0; abattoir néant ; Savoyards 1150 à 1190 ; Charollais, Bourbonnais, Bressans 1130 à 180 ; gros gras 1120 à 1170 ; truies 1000 à 1050 ; extrêmes 1120 à 1190 ; cheville (derniers cours) 1600 à 1750. Vente bonne.

LA PAPERASSERIE VOILA L'ENNEMI...

Des efforts de simplification ont été faits. Ils sont timides et se trouvent, trop souvent, neutralisés par l'intervention de complications nouvelles

Pourtant, que de bonnes volontés sont découragées par le formalisme administratif

Paris, 29 janvier.

On nous permettra, paraphrasant une apostrophe célèbre, de dire : La paperasserie, voilà l'ennemi !...

Tout le monde, bien sur, est de notre avis... Mais si, après en avoir parlé si souvent, après avoir, tant de fois, maudit ce goût du papier administratif qui, du pays le moins tatillon, le moins procédurier de la terre, tend à faire la patrie de prédilection de « l'état néant » et du « tampon rond », si nous éprouvons le besoin de frapper, encore une fois, sur le même clou, ce n'est pas — qu'on veuille bien le croire — par plaisir, mais parce que, en dépit des coups réitérés, portés par nous et par beaucoup d'autres, avant ou en même temps que nous, ce clou ne s'enfonce pas...

Le côté comique

Faut-il dire qu'en France — où nous n'avons pas que des qualités — on plaisante le fonctionnaire derrière son guichet qui, sans qu'il en aille le moins du monde de sa faute, nous inflige des corvées pénibles, des attentes interminables, pendant que « le rôti brûle », s'il s'agit d'un ménagère ou que « les heures tournent » s'il s'agit d'un chef de famille, que la besogne attend. On s'amuse des circulaires qui viennent compliquer notre existence. On rit quand une nouvelle déclaration, une nouvelle formalité est exigée de nous... « Encore une, dit-on... une de plus... », mais on oublie la pauvre bonne femme, rajustant ses bésicles dans le bureau administratif, suant sang et eau, pour, avec une plume ébréchée qui ne ramène, le plus souvent, du fond d'une écritoire sordide, que des grumeaux, tâcher de remplir un formulaire que personne, jamais, ne lira. On oublie encore la foule des bonnes gens qui, petits commerçants ou petits artisans, se voient contraints de tenir correctement des compatbilités ou plus d'un professionnel du « doit et de l'avoir » trouverait, comme on dit « plus d'un cheveu ».

Le point de vue du « rouspeteur »

Il est un autre élément qui nous aide puissamment à vivre avec la paperasserie, pourtant si contraire à notre esprit, à nos mœurs, tout comme un souffrant arrive à vivre avec son mal. C'est le goût que nous avons pour la « rouspétance ».

Georges Courteline a fixé, à jamais, les traits d'un personnage bien français. C'est La Brige. Selon le témoignage de ceux qui approchèrent l'auteur du Train de 8 h. 47. *Comme Roland Dorgelès, ce personnage n'est autre que Courteline en personne. Il a fait, de l'éternel « rouspéteur », toujours en colère, grognant contre tout et contre tous, jamais content, sauf de « rouspéter ». Un portrait immortel qui est le sien et qui est, par la même occasion, celui de nombre de nos compatriotes.*

Mais si le rire et la rouspétance nous permettent de passer sur les tracas, les « chinoiseries » qui nous sont imposées, cela nous dispense, malgré nous, peut-être, d'y chercher remède ?

Or, que l'on ne s'y trompe pas. Les exigences de la paperasserie, les démarches auxquelles elles donnent lieu découragent un très grand nombre de bonnes volontés et brisent un nombre égal d'initiatives.

Il y a là un mal certain, évident, qu'il faut absolument conjurer...

Une opinion autorisée

Un de nos amis, qui, après avoir été secrétaire de mairie pendant dix ans, administe, en qualité de maire, une jolie petite cité de la rive gauche du Cher où les grâces du site s'accompagnent du prestige de vestiges historiques intéressants, nous dit que, depuis 25 ans, (dix ans de secrétariat et quinze ans de mairie) il ne cesse de protester contre la paperasserie inutile, tracassière, qui envahit tout, non seulement les mairies, mais encore toute les administrations. Cela fait que « les inspecteurs du travail n'ont pas le temps d'inspecter, les contrôleurs des contributions directes n'ont pas le temps de contrôler ».

Voilà un témoignage de poids qui vient corroborer ce que nous disons plus haut, ce que nous avons pu constater par nous-même et ce que l'on nous écrit par ailleurs.

Un de nos lecteurs, cheminot dans l'Allier, nous a signalé, il y a quelque temps déjà, que, dans les chemins de fer, les formalités administratives en vigueur pourraient être réduites de la moitié. Non seulement les services n'en souffriraient pas, mais il s'en trouveraient, au contraire, allégés.

Comme nous le dit le maire du Cher qui nous honore de sa confiance, les choses vont de telle sorte que la machine administrative, enrayée par la paperasserie, fonctionne mal.

Quelques suggestions

Imbu de ce réalisme, qui s'apprend seulement dans ces merveilleuses écoles de la vie publique que sont les mairies, notre correspondant nous soumet diverses observations ou suggestions du plus réel intérêt.

« Si, note-t-il, le paiement industriel par mandat-poste des assurances sociales, décidé depuis la guerre, représente un indéniable progrès en vue de la simplification administrative, on a toujours, pour les Assurances sociales, maintenu en vigueur l'obligation d'établir un état de virement, un mandat et une feuille de virement pour le versement des cotisations des employés municipaux et des ouvriers employés temporairement, pendant l'hiver, notamment.

Il faut donc fournir trois pièces par catégorie de travailleurs et, comme dans les petites communes le garde champêtre est souvent cantonnier, par la même occasion, il faut fournir deux fois ces trois pièces, une fois pour le garde champêtre et une fois pour le cantonnier, le même étant — nouveau maître Jacques — l'un et l'autre.

Notons — et c'est pour cela que tout espoir n'est pas perdu — que certains efforts se discernent en vue de la simplification. On a, notamment, décidé que les permis de chasse, au lieu d'être établis pour un an, le seront, désormais, pour cinq ans, chaque année étant constatée par l'apposition d'un timbre dans l'une des cases prévues à cet effet.

C'est un progrès. Il n'y a pas de doute. Progrès timide toutefois, car, selon notre correspondant, on pourrait aller plus loin en faisant apposer ces timbres par les recettes buralistes, sur présentation du permis et d'un certificat du maire constatant que le titulaire n'entre dans aucun des cas interdissant le port d'une arme.

Cela épargnerait les demandes de renouvellement, l'obligation pour les mairies de faire parvenir les permis à la préfecture, de les faire distribuer au retour : économie de temps et d'argent.

Et cela se pourrait aisément appliquer à tous les rouages administratifs.

Francisque LAURENT.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MOULINS

Audience du 29 janvier

Marcel Bouloton, 19 ans, et Emilien Verrier, 20 ans, domiciliés à Moulins, avaient la spécialité de dérober des automobiles en stationnement et de les ramener, quelques heures plus tard, à un autre endroit après une randonnée.

M. Manouvrier, directeur du « Progrès », dont il avaient volé la voiture, se mit à leur poursuite dans l'automobile d'un ami et les arrêta à Coulandon, où un passage à niveau fermé les avait obligé de stopper.

Le tribunal condamne Bouloton à quatre mois de prison et à la relégation ; Verrier à un an avec sursis.

Six ouvriers mineurs de Noyant, dont cinq Polonais, comparaissent pour outrages et violences.

Ils avaient pris le parti d'un ivrogne contre les gendarmes, injurièrent ces derniers, les bousculèrent et leur lancèrent des pierres.

Le tribunal condamne trois d'entre eux : François Kowaniewski, Senk, Kusiyk, chacun à seize mois de prison ; Edouard Kowaniewski, à six mois de prison, Pietzak et Auguste Varenne, chacun à un an avec sursis.

Asphyxiés par un poêle

Bourges, 29 janvier.

M. Charles Prontat, 67 ans, et sa femme Marie-Louise, 62 ans, ont été trouvés intoxiqués dans leur logement, 22, rue Emile-Martin, à Bourges. M. Prontat est mort à l'Hôtel-Dieu. Sa femme est dans un état grave. Il s'agit d'une asphyxie accidentelle provoquée par le mauvais tirage d'un poêle.